

LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 83

MONTREAL, LE MARDI 9 AVRIL 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

La désunion de la droite

L'idée n'est pas franchement nouvelle mais, évoquée le plus sérieusement du monde par le premier ministre albertain Ralph Klein, la semaine dernière, elle a fait tourner des têtes: une fusion des partis réformiste et conservateur est-elle envisageable?

Depuis quelque temps, au Canada anglais, la droite politique s'agite. Le mois prochain, une rencontre de penseurs loquant à l'enseignement du conservatisme avec un petit «c», partisans ou non, aura lieu à Calgary. Le but de l'exercice ne fait pas de doute: trouver un moyen de faire échec aux libéraux fédéraux au moment même où un vent de «responsabilisation financière» souffle sur les gouvernements provinciaux de toutes couleurs, PQ et NPD compris.

Les libéraux d'Ottawa sont accusés de ne pas aller assez vite en matière de lutte contre le déficit. Récemment aux Communes, le chef réformiste Preston Manning allait jusqu'à louer le projet d'équilibre budgétaire en quatre ans de Lucien Bouchard. Il reprochait du même coup à Jean Chrétien de s'en tenir à un programme beaucoup trop timide de réduction du déficit et d'ainsi donner des munitions aux séparatistes: quand Québec aura fait le ménage, Ottawa sera toujours dans le pétrin avec ce que la chose suppose lors d'un éventuel nouveau référendum, arguait-il.



Jean Dion

Si donc les libéraux, dont la stratégie entourant le référendum montre bien des failles par surcroît, doivent être battus ne serait-ce que pour la cause de l'unité nationale, il y a cependant loin de la coupe aux lèvres. Tous les sondages donnent au parti de M. Chrétien une avance considérable, les conservateurs semblent cliniquement morts et les réformistes ne peuvent espérer prendre le pouvoir sans l'appui du Québec. Ce à quoi ils ne peuvent prétendre dans cette vie.

D'où l'idée, séduisante pour ses défenseurs, d'une union des «forces» de droite, qu'un argument solide était. Aux dernières élections générales, les libéraux n'ont balayé l'Ontario et ne se sont assurés une confortable majorité aux Communes qu'en raison de la division du vote entre conservateurs et réformistes. Plus récemment, les partielles du 25 mars ont vu, dans deux circonscriptions sur trois hors Québec, le gouvernement rester en deçà d'une majorité absolue. Combinés, les suffrages de «la droite» lui auraient donné une victoire, et elle serait passée à un cheveu d'une autre.

Mais cela étant dit, et à moins que l'on assiste à des volte-face contre nature, l'hypothèse d'une alliance ne réussit pas le test de la réalité, pour de multiples raisons.

Raisons idéologiques d'abord. Les réformistes ne manquent jamais de souligner que les conservateurs furent, pendant neuf ans, de bien tièdes gouvernants de droite: ils ont accumulé les déficits et laissé gonfler la dette en plus de faire une cour immodérée au Québec, qui a conduit aux désastres constitutionnels que l'on sait. Le Reform place d'ailleurs

le PC, tout comme les libéraux, dans la catégorie des «vieux partis» qui défendent un «vieux fédéralisme».

Raisons stratégiques ensuite. Qu'ont à offrir les conservateurs? Un parti déserté par ses membres, endetté, qui ne doit pour l'instant sa survie qu'à sa tradition plus que centenaire. Même l'hypothèse que Jean Charest puisse livrer une partie du Québec est caduque: le vote fédéral québécois est plus que jamais polarisé entre souverainistes et fédéralistes, et rien ne laisse croire que bloquistes et libéraux perdront leurs appuis dans un délai prévisible.

Raisons «nationales» aussi. Alors que M. Charest était l'un des porte-parole en vue du camp du NON lors de la campagne référendaire, les réformistes refusaient de se faire complices de ce qu'ils considéraient comme un marché de dupes. Ils prônent l'énonciation claire des «conditions de la sécession» et sont à des années-lumière des conservateurs dans des dossiers délicats comme la reconnaissance de la société distincte et le bilinguisme officiel.

Raisons personnelles enfin. MM. Charest et Manning ne sont pas vraiment des amis et il est difficile de voir comment une quelconque entité bicéphale pourrait voir le jour. Courtisant la même frange de l'électorat, les deux hommes ont passé pratiquement plus de temps, ces derniers mois, à s'investir mutuellement qu'à attaquer le gouvernement.

Dans un communiqué émis la semaine dernière, le député réformiste Stephen Harper, lui-même un ancien conseiller du PC, s'est dit d'avis qu'une fusion serait «une erreur politique et morale».

«Quelles que soient les lacunes du Reform, le vrai défi de la droite démocratique est de porter les valeurs conservatrices au pouvoir, pas de les vendre pour arriver au pouvoir», écrit-il.

Cela devrait suffire pour que s'évanouissent les rumeurs. La droite, école de pensée politique et économique, se heurte de plein fouet à un phénomène beaucoup plus profondément ancré dans les mœurs canadiennes et qui s'appelle la culture partisane.

INDEX	MÉTÉO
AgendaB7	Montréal
Avis publicsB6	Nuageux. 60 % de possibilité d'averses de neige ou de pluie. Max: 6
ClasséesB3	Québec
CultureB8	Nuageux. 40 % de possibilité d'averses de neige ou de pluie. Max: 5
ÉconomieB2	Détails en B 3
ÉditorialA6	
Le mondeA5	
Mots croisésB3	
Les sportsB6	

L'ENTREVUE

Peter Brook: regard sur le théâtre
PAGE B 1



LES ACTUALITÉS

Harris menace les Franco-Ontariens de son couperet
PAGE A 2

PLANÈTE

Montréal dans le cyberspace
PAGE B 5



Coup de pouce ou coup de pied aux assistés sociaux?

Pierre angulaire des nouveaux programmes péquistes, AGIR ressemble plus à une mesure de contrôle qu'à un programme de préparation à l'emploi

KONRAD YAKABUSKI
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les assistés sociaux qui refusent de participer à une activité obligatoire de préparation à l'emploi connaissent un «taux de sortie» de l'aide sociale presque deux fois plus élevé que celui des participants au programme.

C'est ce que révèlent des données du ministère de la Sécurité du revenu, obtenues par *Le Devoir*, qui font état des résultats après onze mois du programme AGIR, ou Activité de groupe pour l'intégration par la recherche

d'emploi. Bien que les documents du ministère le décrivent comme «un coup de pouce pour mieux structurer leurs recherches [d'emploi], pour retrouver leur motivation», les résultats indiquent qu'AGIR fonctionne davantage comme une mesure de contrôle visant à combattre la fraude. En effet, les exigences du programme — cinq rencontres de groupe étalées sur douze heures ainsi que des activités individuelles de préparation à l'emploi — incitent plus d'une personne sur dix à quitter la Sécurité du revenu plutôt que franchir les étapes du programme.

En fait, le taux de sortie de l'aide sociale est nettement

supérieur pour les 6200 prestataires qui ont refusé de participer à AGIR — 24 % contre 13,4 % — que pour les 8100 participants qui se sont inscrits au programme entre mars 1995 et février 1996, selon les données du ministère. Autrement dit, près du quart des non-participants ne sont plus à l'aide sociale, alors que les participants n'ont quitté la Sécurité du revenu que dans une proportion de 13,4 %.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le taux de «suc-

VOIR PAGE A 8: EMPLOI

L'attente



PHOTO JACQUES NADEAU

VIENDRA-T-IL? Viendra-t-il pas? Mme Doris Lussier, vendeuse de fleurs sur la rue Peel, semblait se demander hier si le printemps finirait par surgir, alors que Montréal essayait une autre averse de neige fondante.

L'œuvre déchue

En 1930, Ozias Leduc décorait de sa main de maître l'intérieur de l'église des Saints-Anges de Lachine. En quelques mois, son génie créateur allait engendrer des dizaines d'anges, d'archanges et de chérubins pour la gloire de Dieu. Mais cette œuvre ne devait pas être éternelle: moins de trois décennies plus tard, de regrettables repeints ont complètement transformé l'ensemble, recouvrant ici des pans entiers, transformant là jusqu'à la physionomie des créatures célestes. Depuis le début du mois, une exposition organisée par le Musée de la Ville de Lachine rappelle la triste aventure de cette œuvre déchue.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

On pourrait faire une grosse bible noire avec la liste des trésors artistiques détériorés et même dé-

truits, par bêtise ou malveillance, au Québec, depuis la Révolution tranquille. Et le chapitre consacré au grand malheur qui s'est abattu sur la décoration intérieure de l'église des Saints-Anges, alors qu'allait débiter cette grande période de modernisation, y occuperait une place de choix. Ce chapitre, on peut le consulter au Musée de la Ville de Lachine, depuis le début du mois, sous la forme d'une exposition intitulée *Ozias Leduc et l'église des Saints-Anges de Lachine*. «C'était connu que des travaux importants avaient modifié l'œuvre d'Ozias Leduc, explique Dominique Chalifoux,

historienne de l'art et commissaire de l'exposition. Mais jusqu'à ce qu'on examine dans le détail l'église et les archives, on ne connaissait pas l'ampleur des modifications. Maintenant on est fixé: les transformations ont été importantes et regrettables.»

L'exposition participe à l'effervescence de la présente année Ozias Leduc, alors que le Musée des beaux-arts et le Musée du Québec se sont associés pour organiser la première grande rétrospective consacrée à l'œuvre du maître, *Ozias Leduc: une œuvre d'amour et de rêve*, présentée à Montréal jusqu'au 19 mai. Elle passera ensuite l'été à Québec et ira à Toronto l'automne prochain. L'exposition de Lachine est organisée de

LES ACTUALITÉS

La création d'emplois fait chuter le Dow Jones
PAGE A 3

Le jeu de Pyongyang

En multipliant les incursions au Sud, le régime nord-coréen cherche à assurer sa survie

Depuis samedi, l'armée nord-coréenne a mené trois incursions dans la zone démilitarisée entre les deux Corées. Ce qui n'a pas empêché, hier, Pyongyang de lancer un nouvel avertissement à la Corée du Sud, indiquant que ce pays pourrait faire face à un «désastre inéluctable» s'il poursuivait ses «gesticulations guerrières», indique l'éditorial du bulletin du Parti des travailleurs (parti communiste), le *Rodong Daily*.

PHILIPPE PONS
LE MONDE

Tokyo — Que cherche la Corée du Nord en violant délibérément l'accord d'armistice de 1953 par des incursions successives de ses troupes? La guerre? Sans doute pas. Elle serait dramatique pour le Sud, mais bien davantage pour le Nord.

En faisant ainsi monter la tension, c'est d'abord la survie du régime que cherchent les dirigeants de Pyongyang. Kim Jong-Il, fils et héritier de Kim Il-Sung, joue certes avec le feu: dernier stigmate de la guerre froide, la péninsule coréenne est une poudrière. Non seulement se font face deux pays armés jusqu'aux dents, mais encore au Sud sont stationnés 37 000 soldats américains. Un ac-



VOIR PAGE A 8: JEU

Québec, Tchétchénie, même combat?

Axworthy refuse de se laisser entraîner sur ce terrain glissant par son homologue russe

FRED WEIR
PRESSE CANADIENNE

Moscou — Le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy a refusé de se laisser entraîner sur un terrain glissant après que son homologue russe, Yevgeny Primakov, eut déclaré hier, à l'issue d'une rencontre entre les deux hommes, que la question du séparatisme québécois était semblable à la situation que vit le gouvernement russe par rapport à la république sécessionniste tchétchène.

Lloyd Axworthy, qui se trouvait à Moscou pour des discussions préparatoires en vue de la rencontre du Groupe des sept sur la sécurité nucléaire, la semaine prochaine, a qualifié ses échanges avec le ministre russe des Affaires étrangères ainsi que le premier ministre Viktor Tchernomyrdine «d'intéressants et instructifs».

Mais il s'est bien gardé d'endosser les propos de M. Primakov sur la question des mouvements séparatistes québécois et tchétchènes. Le ministre Primakov a no-

«Il n'y a aucune comparaison possible, les deux situations sont différentes»

VOIR PAGE A 8: RUSSIE

VOIR PAGE A 8: ŒUVRE

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

AUX CITOYENS DE JUGER

Ottawa (PC) — Le ministre fédéral de l'Environnement, Sergio Marchi, propose une formule innovatrice pour réduire la pollution: demander aux industries de signer des conventions avec les citoyens touchés par leurs émissions polluantes. Les ententes seraient basées sur la négociation avec les communautés plutôt que sur la réglementation, dont l'application est contrôlée par les tribunaux. Ainsi, une industrie pourrait fixer des objectifs de réduction des émissions polluantes, avec un échéancier précis; au terme du délai, l'entreprise serait jugée au mérite de ses performances. Et si les citoyens ne sont pas satisfaits, le gouvernement disposerait alors d'un dossier en béton pour intervenir.

L'IRON ORE EN MÉDIATION

Labrador City, T.-N. (PC) — Nommé par le gouvernement terre-neuvien, un médiateur tentera de relancer les pourparlers visant à mettre fin à une grève désastreuse à laquelle participent plus de 1400 travailleurs d'une importante mine de la société Iron Ore du Canada. La grève, qui en est à sa sixième journée, a entièrement bloqué l'extraction de minerai dans la mine de cette localité isolée d'environ 9500 habitants.

Harris menace de son couperet les Franco-Ontariens

Le budget de l'Office des affaires francophones serait réduit de 35 %

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le gouvernement Harris s'approprierait à réduire de 35 % les dépenses de l'Office des affaires francophones de l'Ontario dans le cadre d'une nouvelle série de compressions budgétaires devant être annoncées avant le dépôt du prochain budget, a révélé hier l'opposition néo-démocrate.

Selon un document obtenu par le NPD, les nouvelles compressions totaliseraient 4,3 milliards sur deux ans et se traduiraient par des privatisations de services, des fusions de ministères et de la déréglementation, entre autres.

Pour le chef néo-démocrate, Bud Wildman, ces nouvelles compressions sont «irresponsables». Quant aux coupes dans le bud-

get des Affaires francophones, «elles prouvent que ce gouvernement n'a aucune considération pour les Franco-Ontariens et pour le bilinguisme en Ontario», a-t-il déclaré.

Avec de nouvelles coupes, l'application de la loi 8 sur les services en français en pâtirait

L'Office des affaires francophones est chargé de faire appliquer la loi 8 qui garantit des services en français à la majorité des 500 000 Franco-Ontariens vivant dans la province.

Son budget se chiffre à près de 7 millions. Depuis 1992, il a été réduit d'environ 17 %.

Dans les deux premières séries de compressions annoncées par le nouveau gouvernement conservateur, il avait été relativement peu touché, entre autres «parce qu'il n'y avait plus rien à couper», selon M. Wildman.

Le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), André Lalonde, a réagi avec consternation à la nouvelle:

«Avec tout ce que nous avons subi au cours des cinq dernières années, cela serait incroyable qu'on coupe tant. J'espère que tout ça n'est qu'une rumeur», a-t-il déclaré.

En campagne électorale, les conservateurs ont promis de ne pas toucher à la loi 8, mais ils ont dit vouloir «réexaminer l'application de la loi pour s'assurer que les services seront livrés de façon efficace et rentable».

Avec de telles compressions, «on nous enlève les moyens d'appliquer la loi», explique M. Lalonde.

Autres mesures

Parmi les autres mesures que le gouvernement Harris entend annoncer, on trouve:

■ la privatisation de certains services offerts par le ministère de la Consommation et des relations commerciales, de même que la déréglementation de plusieurs industries — voyage, immobilier, automobile, course de chevaux, cimetières — actuellement régies par ce ministère;

■ la fusion du ministère du Procureur général avec celui du Solliciteur général;

■ la réduction de 50 % dans le financement du programme d'emplois pour jeunes;

■ de nouveaux critères visant à réduire le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale.

Pour Bud Wildman, il est clair que ces nouvelles compressions, plus sévères que prévues, ne servent qu'à financer une partie de la baisse d'impôt de 30 % promise par les conservateurs en campagne électorale.

13 000 emplois en jeu

Le gouvernement Harris a déjà annoncé 8 milliards de réductions de dépenses depuis son arrivée en poste en juin dernier.

De plus, la semaine prochaine, il doit annoncer le nombre et les modalités des prochaines mises à pied dans la fonction publique.

On s'attend à ce qu'au moins 13 000 fonctionnaires perdent leur emploi.

L'élimination des subventions à l'industrie laitière feront grimper les prix

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Conséquence de l'élimination des subventions versées aux producteurs laitiers, les consommateurs doivent s'attendre dans les prochaines années à payer un peu plus cher le fromage, le beurre, le yogourt et la crème glacée.

L'ampleur de la hausse dépendra toutefois d'Ottawa, qui déterminera si la facture sera entièrement assumée par les consommateurs ou si les producteurs devront en endosser une partie.

«Ça risque de coûter un peu plus cher aux consommateurs, mais pas beaucoup plus», estime Yvon Proulx, économiste rattaché à l'Union des producteurs agricoles du Québec.

En déposant son dernier budget au mois de mars, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il éliminerait graduellement d'ici à l'an 2001 les subsides versés aux producteurs de lait industriel, celui qui est utilisé pour faire notamment le fromage, le beurre et le yogourt.

Ottawa a justifié sa décision en affirmant que la situation difficile des finances publiques le force à réduire l'appui pécuniaire qu'il offre au secteur agricole.

Le lait de consommation, lui, n'est pas touché par cette mesure parce qu'il n'est pas subventionné. Son prix est seulement contrôlé par les offices de commercialisation des provinces.

Le gouvernement verse actuellement 207 millions par année aux producteurs de lait industriel. Près de la moitié de cette somme va au Québec, qui détient 48 % des quotas de production.

L'aide équivaut à un subside de 4,62 \$ les 100 litres de lait. Pour la ferme moyenne, cela représente une contribution de 8000 \$ par année.

Ce subside a été instauré en 1973 dans le but d'encourager la consommation des produits laitiers en abaissant leurs prix.

Si l'élimination de la subvention est entièrement assumée par les consommateurs, le kilo de fromage cheddar pourrait, à titre d'exemple, coûter 50,8 cents de plus en 2001. Il faut 11 litres de lait pour faire un kilo de cheddar.

Les consommateurs écopent

Le ministre de l'Agriculture, Ralph Goodale, a laissé entendre, il y a un mois à la Chambre des communes, que la population devra absorber en tout ou en partie la disparition de ces subsides. Il a fait remarquer que, depuis dix ans, les prix des aliments s'étaient accrus de 30 % alors que ceux des produits laitiers avaient augmenté de 16 %.

Finalement, ce sera à la Commission canadienne du lait de trancher. Aucune décision n'a encore été prise, mais on a promis que les consultations seront menées avant d'y arriver.

Pour promouvoir sa cause, Yvon Proulx, de l'UPA, fait valoir que les produits agricoles canadiens constituent une aubaine.

JE PEUX!

LES JOURS ÉTIQUETTES ROUGES!

TERCEL
Location 48 mois
199\$^{***} par mois
Transport et préparation inclus
Comptant: 925\$

COROLLA
Taux de financement
4,6%^{**}
pour 24 mois

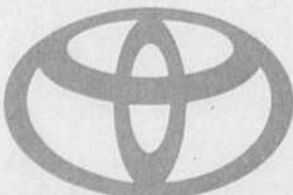
CAMRY LE
Climatiseur, vitres électriques
Location 48 mois
3433\$^{***} par mois
Transport et préparation inclus
Comptant: 1 200\$

Offres avantageuses
4 RUNNER
AVALON
Quantités très limitées

Offres valables jusqu'au 30 avril 96. Sujettes à approbation de Toyota Crédit Canada Inc. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails!

* Bail à long terme avec option d'achat sur le modèle Tercel SD 96 AC51LK-AA. Coût total du bail: 10 901,28 \$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Location au détail aux clients admissibles. Taxes en sus. Premier versement de 227,11 \$ et dépôt de sécurité de 250 \$ requis au moment de l'achat. Franchise de 96 000 km; frais de 7 c/km excédentaire. Valeur résiduelle: 4 659,72 \$. Locations de 24 et 36 mois également offertes. ** Taux de financement de 24 mois. Exemple: 20 000 \$ à un taux annuel de 4,6 %, soit des paiements mensuels de 873,85 \$ pendant 24 mois. Coût de l'emprunt: 972,40 \$. Coût total du prêt: 20 972,40 \$. L'offre ne s'applique pas à la «Corolla Plus». *** Bail à long terme avec option d'achat sur le modèle Camry Sedan LE 96 B617KP-AA. Coût total du bail: 18 785,76 \$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Location au détail aux clients admissibles. Taxes en sus. Premier versement de 391,37 \$ et dépôt de sécurité de 400 \$ requis au moment de l'achat. Franchise de 96 000 km; frais de 7 c/km excédentaire. Valeur résiduelle: 13 229,00 \$. Locations de 24 et 36 mois également offertes.

Votre concessionnaire



TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS!

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

BROSSARD
Brossard Toyota
445-2577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

LE PERRÉ
Le Perré Toyota
445-2577

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chromedey Toyota
687-2634

LAVIOL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTREAL
Alix Toyota
376-9151

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houle Toyota
351-5010

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-5354

MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPERTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Aigiers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LEONARD
St-Leonard Toyota
252-1373

ST-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044

ST-THERESE
Blainville Toyota
435-3885

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0650

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444

SOLUTION
TOYOTA

GARANTIE 6 ANS
KM ILLIMITE
DISPONIBLE

PEA

Club 402-HOMME®



Liquidation
d'IMPERMÉABLES
importés de Belgique
avec doublure amovible

Régulier 895\$
Soldés 299\$


1118, rue Sainte-Catherine O.,
Suite 200
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi
De 9h30 à 18h
Samedi de 10h à 16h

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ROGER ROY
Horloger bijoutier
935, La Gauchetière Ouest
Montréal H3B 2M9
Siège social du CN
☎ 514.861.4489



Zodiac
SWISS 1983
La montre sport par excellence

L'heure d'adoration



PHOTO JACQUES NADEAU

ALORS QUE PLUSIEURS Québécois se retrouvaient en famille ou avec des amis hier à l'occasion du congé pascal, une croyante saluait le mystère de la Résurrection dans une église montréalaise du centre-ville.

Tuerie en Colombie-Britannique

Le tireur avait déjà menacé son épouse mais la GRC n'avait pu réagir

DONALD MCKENZIE
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — La GRC soutient qu'elle n'a fait que s'en tenir à la loi en n'ouvrant pas d'enquête à la suite de plaintes de violence conjugale de la part de l'épouse d'un individu qui l'a ensuite tuée, elle et huit autres personnes, avant de mettre fin à ses propres jours.

Rajwar Gakhal avait en effet raconté à la GRC en janvier 1995 et de nouveau en janvier dernier que son épouse Mark Chahal, dont elle était divorcée, l'avait menacée. Apparemment, une menace a même été proférée durant leurs procédures de divorce.

Une policière a tenté de persuader Mme Gakhal de porter plainte mais cette dernière a demandé aux autorités de ne pas donner suite à l'affaire, a fait remarquer hier le sergent de la GRC Peter Montague.

« Quel genre de corps policier serions-nous si nous ne respections pas les vœux d'un plaignant? », s'est demandé M. Montague.

« Si on extrapole et qu'on imagine que la GRC décide de ne tenir aucun compte des souhaits d'une plaignante... et que le conjoint a ensuite recours à la violence, c'est nous qui allons être blâmés pour avoir provoqué ce genre d'incident. »

M. Montague a indiqué que l'affaire Gakhal est loin de ressembler à une querelle conjugale ou les preuves d'agression ne manquent pas. Dans ce dernier cas, la police n'a d'autre choix que de procéder à l'arrestation de l'époux et à son inculpation, même si l'épouse s'y oppose.

Mark Chahal, 30 ans, a pris sa voiture pour se rendre de Vancouver à Vernon la semaine dernière et est en

suite descendu dans un motel. Vendredi, il s'est rendu vers la demeure de Mme Gakhal et a abattu son beau-père dans l'allée de stationnement. Il est ensuite entré dans la maison et a tiré systématiquement sur les membres de la famille qui étaient en train de préparer un mariage traditionnel sikh.

Tests de toxicologie

Des tests de toxicologie étaient effectués hier pour déterminer si Mark Chahal avait consommé des stupéfiants ou de l'alcool avant de commettre ses crimes. Rien ne permet d'affirmer que le meurtrier a fait usage de drogue dans sa chambre de motel.

Tamara Gorin, porte-parole d'un refuge pour victimes de viol de Vancouver, a déclaré que les meurtres constituent une nouvelle raison pour la GRC de commencer à sévir contre les hommes qui menacent leurs épouses.

« Il est clair qu'il ne pouvait pas supporter de voir son ex-conjointe continuer à vivre sa vie auprès de sa famille », a soutenu Mme Gorin. « Et, dans son esprit, ce n'est pas ainsi que les choses devaient se dérouler. »

Satwant Singh Dhindsa, le président du temple sikh de Vernon, a dit que la communauté aura du mal à se remettre rapidement de cette tragédie. « Ils n'arrivent pas encore à comprendre », a-t-il déclaré hier. « C'est comme se réveiller après un rêve, un horrible cauchemar. »

« C'est une perte si grande. C'était une famille si respectable, une des meilleures familles. »

M. Dhindsa a raconté que Mme Gakhal, 26 ans, avait si peur après avoir reçu la première menace qu'elle ne sortait que rarement.

La création d'emplois fait chuter le Dow Jones

LE DEVOIR-REUTER

L'indice Dow Jones a subi une baisse notable, hier, perdant 88,51 points pour clôturer à 5594,37. Mais si les éléments économiques qui soutenaient Wall Street ont été remis en cause par la statistique de l'emploi, vendredi, il ne faudrait pas y voir l'arrêt définitif du train haussier que suivait la Bourse de New York, de l'avis des analystes.

A Montréal et Toronto, les marchés boursiers n'ont pas connu une aussi forte baisse. L'indice de la Bourse de Montréal XXM n'a perdu que 9,99 pour s'établir à 2405,06 tandis que le TSE 300 de la Bourse de Toronto fléchissait de 12,33 points à 5004,02.

« L'horizon est chargé. L'idée d'une croissance lente dans un contexte de taux bas et d'inflation faible — un des principaux moteurs du marché — est remise en question », observe un analyste d'Oppenheimer & Co.

« Les chiffres de l'emploi donnent plutôt l'image d'une surchauffe et les perspectives de détente des taux s'éloignent », ajoute-t-il.

Les analystes expliquent que Wall Street s'exposait de plus en plus à une correction de cinq à 10 %, n'ayant plus eu à subir un recul de plus de 3 % depuis novembre 1994.

Le Dow Jones perdait plus de 2,30 % hier après-midi, en réaction à la création de 140 000 emplois en mars, alors que le marché attendait 60 000.

Le mercredi précédent, le Dow Jones avait inscrit un nouveau record de 5689,74. « Si le marché enfonce les 5400, la voie est libre vers 5000. A 5000, c'est une chute de 10 % et on revient à la case départ du début d'année », dit un courtier d'Interstate Johnson Lane.

La statistique de l'emploi « a changé la tonalité du marché », résume ce courtier. « Il faut remettre en cause l'idée d'une désinflation. Le marché pensait qu'il n'y avait pas de pression à la hausse sur les salaires mais ce n'est peut-être plus le cas. Le secteur de l'énergie se revigore et les prix des produits alimentaires montent », renchérit l'autre.

« C'est au moins un signal de la première correction d'importance depuis longtemps et c'est peut-être la fin du marché haussier », ajoute-t-il.

Mais d'autres analystes ne partagent pas ce pessimisme. « Le pire est passé. C'est encore une bonne occasion d'acheter pour les investisseurs », commente William LeFevre, d'Ehrenkrantz King Nussbaum (EKN). « Ce marché n'est pas fini. On n'est pas au début

d'un marché baissier », croit-il.

Car certains analystes pensent que la réaction du marché obligataire à la statistique de l'emploi a été exagérée. « L'économie n'est pas aussi dynamique qu'auraient tendance à le dire ces chiffres », poursuit l'homme d'EKN.

Comme l'explique un observateur de Stovall 21st Advisors: « Il y a découplage provisoire des actions et obligations. Les taux montent vers les 7 %, un chiffre important psychologiquement. La croissance du marché de l'emploi est au niveau des premier et deuxième trimestres de l'année 1995. »

D'autres ne croient pas que les taux monteront assez pour enrayer la tonalité haussière. « Une reprise du marché obligataire permettrait à la cote de récupérer un modeste gain de 5 % d'ici la fin de l'année », dit David Shulman, de Salomon Brothers.

La partition du Québec: une idée «irresponsable» selon le Monde diplomatique

Le mensuel s'en prend aux «mauvais gagnants» du référendum

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU
DEVOIR À PARIS

La partition du Québec, en cas d'indépendance, est une idée « irresponsable » qui ne peut mener qu'à « des guerres interminables », affirme dans sa dernière livraison le mensuel français *Le Monde diplomatique*. Le journal de gauche, qui consacre la une de son numéro d'avril à un long éditorial intitulé *Québec et mondialisation*, fustige les « fédéralistes qui se comportent en "mauvais gagnants" » à la suite du référendum du 30 octobre dernier.

Si le premier ministre Jean Chré-

tien « semble décidé à réviser le fédéralisme et à reconnaître enfin le caractère distinct du Québec », écrit le directeur de la rédaction Ignace Ramonet, d'autres évoquent la division du Québec et encouragent les populations autochtones à réclamer à leur tour l'indépendance. « De telles idées sont irresponsables et ont provoqué, partout où elles ont été appliquées, de l'Irlande du Nord au Caucase, des guerres interminables », tranche le journal.

Selon l'éditorialiste, le Canada pourrait difficilement justifier une telle attitude: « Comment [...] mettrait-il en application à l'encontre du Québec un principe de partition

qu'il a officiellement condamné dans l'ex-Yougoslavie quand le président serbe, Slobodan Milosevic, a encouragé la partition de la Bosnie-Herzégovine en se fondant précisément sur le principe "si la Yougoslavie est divisible, la Bosnie l'est aussi"? »

C'est parce que l'Accord de libre-échange nord-américain a modifié le contexte géopolitique dans lequel se pose la question de la souveraineté, écrit Ramonet, que le Québec est devenu « un cas d'école » suivi de près par de nombreuses régions de l'Union européenne, comme la Catalogne et l'Ecosse. « Le référendum du 30 oc-

tobre dernier n'a rien réglé », poursuit l'auteur qui en veut pour preuve que « de nombreuses entreprises hostiles au projet souverainiste délocalisent leur siège vers Toronto [...] aggravant la crise économique. »

Dans ce contexte, le journal de gauche note que le Parti Québécois a, sous la direction de Lucien Bouchard, délaissé « le projet social-démocrate pour adopter franchement la voie néolibérale ». Cela affectera-t-il son projet nationaliste? « Moins qu'on ne le pense, conclut-il, car ce projet, à l'heure de la mondialisation, vise tout autant à la séparation qu'à l'intégration. »

Camps D'été

CAMPS ARTISTIQUES DE JOUR À MONTRÉAL
SÉJOUR À ST-FAUSTIN
4 À 16 ANS
1460, av. du Mont-Royal Est, Md
Tél: (514) 521-3456

CAMP D'INITIATION AU MONDE DE L'INFINIMENT PETIT
Camp de jour pour les 10-15 ans
Lundi au vendredi • Juillet et août
MUSÉE ARMAND-FRAPPIER
531 boul. des Prairies, Laval, 686-5641

The Horse People Inc.
Élegant...Sélect...Spécialisé
Cet été, offrez à votre enfant le camp d'été qui fera toute une différence... The Horse People Inc. dispose d'équipements à la fine pointe. Personnel entraîné et certifié à raison d'un moniteur pour 3 campeurs; participants de provenance internationale; niveaux d'équitation allant de débutant à avancé; excellente programmation, soins hors-pair, environnement parfait.
Brochure & vidéo disponibles sur demande
Wendover, Ontario K0A 3K0
Fax (613) 673-4787 - Tél. (613) 673-5905 E-Mail: horsefun@fox.nsm.ca
Accrédité par OCA, CCA, ACA

CAMP THÉÂTRE ET NATURE
PARTICIPATION À TOUS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE :
interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages
Dans les Cantons de l'Est pour les 8-10 / 11-14 ans
Information et dépliants : 514-273-2049
no. permis du ministère de l'Éducation : PP4455-9095

DEVENEZ ASTRONAUTES!
Vivez la vie d'astronaute au seul vrai camp spatial officiel au Canada à posséder un simulateur grandeur nature de la navette spatiale!
STAGES POUR JEUNES ET ADULTES
PORTES OUVERTES: 14 AVRIL, 5 MAI, 9H00 À 12H00
(514) 978-3615 1-800-565-CAMP
Montréal métropolitain Éténeur de Montréal sans frais
CAMP SPATIAL CANADA 2150 aut. des Laurentides, Laval

je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!»
CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS
POUR LES JEUNES DE 7 À 16 ANS AU LAC KÉNOGAMI
245 av. Rivérin # 120, Chicoutimi (Québec) G7H 4R6
ANGLIAN
(418) 693-0343 L'ÉCOLE DE LANGUES 1-800-Anglian

S'il participait aux conférences intergouvernementales
Morin exigerait la reconnaissance du Québec
Québec (PC) — L'ancien ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, affirme qu'il refuserait, s'il était encore ministre, de participer à une conférence fédérale-provinciale sur l'unité nationale sans avoir la certitude que la reconnaissance du Québec en tant que peuple n'y soit reconnue.
En entrevue à NTR, hier, le père de l'étapisme a ainsi commenté l'intention du gouvernement Chrétien de tenir un sommet sur le renouvel-

lement de la fédération canadienne en juin prochain.
Selon Claude Morin, le Québec devrait aussi s'assurer que cette reconnaissance ait des conséquences concrètes sur le partage des pouvoirs.
M. Morin se dit par ailleurs étonné qu'Ottawa songe à réunir tous les premiers ministres, alors qu'il disait, il y a peine un mois, qu'il n'y avait pas d'urgence sur le plan constitutionnel.

VIVRE L'ANGLAIS!
Le Pensionnat des Ursulines de Stanstead, réputé pour la qualité de son enseignement, offre un programme intensif d'IMMERSION ANGLAISE qui te permettra d'améliorer ton anglais tout en profitant des plaisirs de l'été.
Du 30 juin au 20 juillet pour garçons et filles de 11 à 13 ans
• neuf heures d'activités dirigées par jour
• cours, sports, ateliers, excursions et voyages
• formation de petits groupes homogènes
• site enchanteur aux portes du Vermont (2 km)
Pour obtenir le feuillet d'informations, communiquez avec:
PENSIONNAT DES URSULINES DE STANSTEAD
26 Dufferin, Stanstead (Québec) J0B 3E0
819-876-2795
819-876-2797 (télécopieur)

Anglais langue seconde
Programmes d'immersion - Été 1996
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...
Programme pour jeunes
Sessions de trois semaines
Du 23 juin au 13 juillet
Du 14 juillet au 3 août
• Beau campus au coeur de l'Estrie
• Programme établi depuis 17 ans
• Cours et activités en anglais
• Résidences modernes
• Sessions axées sur le développement de la communication orale
Programme pour adultes
Sessions de six jours
26-31 mai
30 juin au 5 juillet
7-12 juillet
14-19 juillet
Champlain Regional College
Lennoxville (Qc)
J1M 2A1
Tél: (819) 564-3684
Télécopieur: (819) 564-5171
Pour réservation publicitaire 985-3322

• LES ACTUALITÉS •

Les agriculteurs crient au harcèlement sans raison

Ils seraient au contraire épargnés au point de vue des poursuites civiles

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les poursuites civiles qui frappent les agriculteurs en raison des nuisances occasionnées par les travaux de la ferme ne sont ni suffisamment nombreuses, ni exagérées de sorte qu'il apparait abusif de parler de harcèlement à l'endroit du monde agricole au point de légiférer pour protéger son «droit de produire».

C'est ce que soutient une étude de la jurisprudence sur les dossiers agricoles, réalisée par l'ancien directeur du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), M^e Michel Bélanger. Cette étude a été signée le 26 janvier dernier, soit avant que M^e Bélanger ne soit nommé à la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui évalue le projet de politique gouvernementale en matière de gestion des déchets.

Québec a déposé en juin dernier un avant-projet de loi pour décharger de leur respon-

sabilité civile les agriculteurs pour les dommages causés à autrui par des bruits, odeurs, poussières, fumée ou lumière décollant de leurs activités. C'est ce que le milieu agricole a appelé la protection du «droit de produire», qui reprend et renforce les anciennes exemptions introduites par Québec dans la Loi de protection du territoire agricole (LPTA), adoptée en 1978.

Cette première exemption avait été dénoncée à l'époque par le Conseil consultatif de l'environnement comme pouvant constituer un précédent dangereux et injustifié. Quant aux dispositions envisagées par Québec maintenant, le Centre québécois du droit de l'environnement y voit une entorse inacceptable à la règle de la responsabilité civile, d'autant plus que le Code civil impose le fardeau de la preuve aux victimes qui poursuivent et que sa

tribunal a retenu la responsabilité des personnes poursuivies. Les exemptions envisagées par Québec auraient visiblement permis

à plusieurs de s'en tirer aux dépens... des agriculteurs-plaignants!

Dans les litiges intentés «par» des agriculteurs soit contre des voisins, des municipalités ou d'autres agriculteurs, les tribunaux ont retenu la responsabilité des personnes poursuivies dans une proportion de 72 % (13 cas sur 18).

Ce qu'on découvre par ailleurs, c'est que les agriculteurs poursuivis par le Procureur général en vertu des lois statutaires pour infractions aux normes d'intérêt public sont coupables dans la majorité des cas! Ainsi, dans les 12 dossiers colligés dans les recueils de jurisprudence, les agriculteurs ont été condamnés dans 10 cas, soit dans 83 % des causes.

L'auteur de cette étude, qui a consulté de nombreuses sources, précise qu'il ne s'agit pas d'un relevé exhaustif de l'ensemble des décisions des tribunaux du Québec, une tâche qui nécessiterait une recherche d'une ampleur considérable. Il s'agit de décisions consignées dans les principaux ouvrages de référence.

Par contre, la moyenne des simples ci-

toyens dans les poursuites intentées contre les agriculteurs est bien inférieure à la moyenne de ces derniers: des 19 causes relevées par M^e Bélanger, seulement 11 ou 58 % des cas se sont soldées par un verdict favorable aux requérants.

Globalement, conclut le chercheur, «le nombre de poursuites contre des agriculteurs pour des problèmes de nuisance demeure relativement limité, avant comme après la décharge de responsabilité de la LPTA (1978). Notre recherche ne nous a pas permis de conclure, encore une fois, à une quelconque forme de harcèlement judiciaire contre ce secteur d'activités en particulier».

Ce dernier note d'ailleurs que sa compilation cache un aspect important du dossier agricole, soit le «laxisme» des autorités publiques à poursuivre les agriculteurs qui contreviennent aux normes antipollution. Les études sur la question indiquent qu'entre 30 et 50 % des fermes dérogent aux normes ayant pourtant valeur réglementaire...

Les autorités font preuve de laxisme dans le respect des normes antipollution

SOMALIE

«Chasse» aux documents égarés

Ottawa (PC) — Le chef d'état-major, le général Jean Boyle, a demandé à ses troupes de tout laisser tomber aujourd'hui et de passer tous les dossiers au peigne fin dans le but de retrouver des documents relatifs à la Somalie et qui auraient été égarés.

Le juge qui dirige l'enquête publique chargée de faire la lumière sur le scandale a été accusé de parti pris par un haut gradé de l'armée. Des accusations ont déjà été portées contre un officier de carrière.

La chasse aux documents n'est qu'un coup de relations publiques», soutient Michel Drapeau, un colonel à la retraite, ajoutant que le coût de la chasse pourrait s'élever à 16 millions.

RODOLPHE MATHIEU (1890-1962) ET LE DÉBUT DE LA MODERNITÉ AU QUÉBEC
10 avril, Chapelle historique du Bon Pasteur Montréal, 11 avril, Université Sherbrooke, Jean Boivin: (819) 821-8067

Le pianiste musicologue Réjean Coallier nous propose de découvrir l'œuvre et la vie du compositeur québécois Rodolphe Mathieu. A travers des documents d'époque et la correspondance de Mathieu, à l'audition de plusieurs extraits de ses œuvres, le public sera plongé dans le parcours d'un des plus authentiques créateurs dans le domaine musical.

L'ŒIL AMÉRICAIN SUR LE MONDE: OPINION PUBLIQUE ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE
UQAM, 12 avril, Charles Philippe David: (514) 987-6871

La Chaire des études stratégiques et diplomatiques ainsi que le Département d'études américaines contempo-

COLLOQUES

raines se sont unis pour organiser un colloque d'une journée. Trois conférenciers américains s'intéresseront à la politique étrangère de leur pays tantôt sous l'angle de l'opinion publique, tantôt sous celui de l'intervention en Bosnie, tantôt sous les traits des organisations internationales.

LE TRAVAIL DES JEUNES AU QUÉBEC À TRAVERS L'HISTOIRE
Université de Montréal, 12 avril, Aline Charles: (514) 274-1216

Un colloque organisé par le Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs du Québec. On y parlera, entre autres, du travail forcé des enfants dans les institutions pénales entre 1870 et 1914, de la syndicalisation des petits vendeurs de journaux au début du siècle, on comparera le travail des enfants et des adolescents de la première moitié du XX^e siècle et d'aujourd'hui.

GESTION D'UN PROJET MULTIMÉDIA
CESAM de Montréal
18 avril, S. Garon: (514) 398-5632

Le consortium multimédia CESAM offre une série de cours et de présentations sur l'ensemble de la chaîne de production du multimédia. Destinées aux gestionnaires, aux concepteurs comme aux réalisateurs, les présentations sont offertes par des professionnels de l'industrie. On y trouvera des démonstrations d'applications multimédias ainsi que des entrevues auprès de personnes réputées.

COLLOQUE SUR LA RECHERCHE CLINIQUE EN ONCOLOGIE
Musée d'art contemporain de Montréal, 19 avril
Judith Laurier: (514) 527-2194

Convaincue que la recherche clinique est un instrument important dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cancer, la Fondation québécoise du cancer lance un appel aux professionnels de la santé et aux chercheurs cliniciens, afin qu'ils échangent sur les avantages, les difficultés et l'enjeu de la recherche clinique en oncologie au Québec.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

LANGUE

L'affichage au Palais de Justice de Montréal

PIERRE BEAUDRY

J'ai récemment eu l'occasion de retourner au Palais de Justice de Montréal, dont le mauvais affichage ne cesse de m'ulcérer. Cédant enfin à la tentation, j'ai photographié quelques-uns des exemples les plus choquants, non seulement par les fautes et la disparité qui y sont étalées, mais surtout par l'indifférence qui les tolère depuis plus de 20 ans, en un endroit où la plus rigoureuse correction s'impose.

Les étages sont indiqués à l'anglaise, le premier usurpant la place du rez-de-chaussée.

Le bâtiment a trois façades, ouvrant respectivement sur la rue Notre-Dame, le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Antoine. Voici, dans l'ordre, les incongruités qui nous distinguent avec plus ou moins de bonheur de l'usage français.

Rue Notre-Dame, un grand panneau affiche l'adresse sur deux lignes, le numéro et le nom «rue» se trouvant sur la première et les mots «Notre-Dame est» sur la seconde en une déroulante séparation, et le numéro n'est pas suivi de la virgule, pourtant obligatoire. Au-delà de ce panneau, il y a au-dessus des portes la

mention «1 est rue Notre-Dame» dont la virgule est encore absente, et où le mot «est» est mal placé.

Boulevard Saint-Laurent, le panneau donne l'adresse sur trois lignes et la virgule manque toujours.

Rue Saint-Antoine, on a «10 est, St-Antoine» où le mot «est» est mal placé et l'abréviation «St» affublée d'un point; en outre, le mot «rue» est absent.

Aucun des points cardinaux n'a la majuscule initiale.

À l'intérieur un panneau présente l'avis suivant: «Après 17:00 heures sortie St-Antoine seulement - premier étage», le deux-points, les zéros, le mot «heures» en toutes lettres et la «précision» du mot «seulement» témoignant tous de notre riche héritage anglais. Seul celui du côté de la rue Notre-Dame affiche l'heure correctement, soit avec la seule lettre «h».

Les destinations des ascenseurs sont affichées dans la même confusion: on voit tantôt «3^e AU 14^e seulement» (comme s'il était concevable qu'on le prenne pour aller plus haut) tantôt «15^e AU 17^e» sans cet inutile «seulement» mais jamais ne voit-on l'indispensable article contracté DU sans lequel l'autre article (AU) est de la dernière insignifiance.

UNE OFFRE BLINDÉE!

229\$ par mois*



**GOLF CL 1996
LOCATION 2 ANS**

Le programme Protection blindée comprend :

- l'entretien gratuit (même les changements d'huile)** ;
- une garantie pare-chocs à pare-chocs** ;
- l'assistance routière 24 heures par jour** ;
- la valeur de rachat garantie.

Ça vous laisse deux ans pour jouir pleinement et en toute sérénité du plaisir de conduire votre Golf.

Système d'alarme et verrouillage central • radio AM/FM cassette • direction assistée transmission manuelle 5 vitesses • moteur 1,8 litres.

La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Golf CL 2 portes 1996 à essence, groupe d'option Q.26, pour une location de 24 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Versement initial de 1 500 \$ ou échange équivalent ainsi qu'un dépôt de 275 \$ requis au moment de la transaction. Le transport est inclus. Préparation en sus. Limite de 40 000 kilomètres. Frais de 10¢ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit VCI. L'offre est valide pour une période limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus.

** Entretien gratuit pendant 2 ans ou 40 000 kilomètres. Certaines restrictions s'appliquent.

Voir les concessionnaires participants pour tous les détails. Le modèle offert peut différer du modèle présenté. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers pour un véhicule à usage personnel et non commercial.



LES CONCESSIONNAIRES VOLKSWAGEN

Auto Strasse 5905, ROUTE TRANSCANADIENNE, ST-LAURENT 748-6961	Campbell & Cameron 4050, AV. VERDUN, VERDUN 762-9777	Automobiles Sabric 125, RUE AIMÉ-VINCENT, VAUDREUIL 455-7941	Automobiles E. Lauzon 1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE 430-1460
Automobiles Autohaus 1855, AV. DOLLARD, LASALLE 364-2753	Nordest Volkswagen 10395, BOUL. PE-IX, MONTRÉAL 325-3428	Chambly Automobiles 3334, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK 671-7238	Automobiles Lafontaine 2031, BOUL. LABELLE, ST-JÉRÔME 438-4101
Automobiles G.M.F. 3050, BOUL. ST-CHARLES, KIRKLAND 694-1378	RIVE-SUD	Châteauguay Volkswagen 20, BOUL. INDUSTRIEL, CHÂTEAUGUAY 698-2261	Automobiles Le Passant 125, RUE PRINCIPALE, LACHUTE 476-9966
Centre-Ville Volkswagen 324, RUE PEEL, MONTRÉAL 846-1717	Antilles Automobiles 649, CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD 371-5563	Marcel Synnott Automobile 1200, RUE BOURGOGNE, CHAMBLY 658-6645	Arbour Automobiles 700, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 343-3422
Automobiles Popular 5441, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL 274-5471	Automobiles B. Duval 400, BOUL. ROLAND-TERRIEN, LONGUEUIL 679-0890	Park Avenue Volkswagen 8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST, BROSSARD 656-4811	Butz Automobiles 421, BOUL. SAUVÉ, ST-EUSTACHE 527-4466
Automobiles Rimar 5500, BOUL. MÉTROPOLITAIN E., ST-LÉONARD 253-8888	Automobiles F.M. 16070, RUE ST-LOUIS, ST-HYACINTHE 773-9643	RIVE-NORD	Degradpré Automobiles 1128, RUE PÉTITE, JOUETTE 756-4515
Automobiles Stolz 13255, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL 642-6242	Automobiles Niquet 1905, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER, RTE 116, ST-BRUNO 653-1553	Automobiles André Rivest 839, RUE NOTRE-DAME, REPENTIGNY 585-1700	Volkswagen Mascouche 118, MONTÉE MASSON, MASCOUCHE 474-2428

Pardonnez notre manque d'humilité... il n'y a pas meilleur chapeau!



Le chapeau Tilley confortable et souvent copié est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure, protège contre les rayons UV, s'attache, flotte et ne rétrécit pas (lavable à la machine). Il est protégé par une assurance feu-vandalisme (pendant deux ans, moyennant une franchise de 50%). De plus, il sera remplacé sans frais si jamais il s'use.

Tilley Endurables
158, ave. Laurier ouest
272-7791

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249

numéros	lots	GAGNANTS	LOTS
649 Tirage du 96-04-06			
5 7 21 34 38 45		6/6 0	5 124 608,50 \$
		5/6+ 11	73 999,20 \$
		5/6 422	1 543,10 \$
		4/6 22 165	56,30 \$
		3/6 401 008	10 \$
Numéro complémentaire: 10		Ventes totales: 20 970 423 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$	
SELECT Tirage du 96-04-06			
6 9 10 22 30 42		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	13 874,00 \$
		5/6 25	924,90 \$
		4/6 1 330	32,40 \$
		3/6 18 848	5 \$
Numéro complémentaire: 34		Ventes totales: 621 657,00 \$	
		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$	
MISE-TÔT 1 2 7 34			
		GAGNANTS LOTS	
		49 1 020,40 \$	
Extra Tirage du 96-04-06			
NUMÉROS	LOTS		
532732	100 000 \$		
32732	1 000 \$		
2732	250 \$		
732	50 \$		
32	10 \$		
2	2 \$		
Super 7 Tirage du 96-04-05			
NUMÉROS		LOTS	
674909		100 000 \$	
74909		1 000 \$	
4909		250 \$	
909		50 \$	
09		10 \$	
9		2 \$	
Super 7 Tirage du 96-04-05			
3 10 11 17 33 43 46		Numéro complémentaire: 6	
GAGNANTS		LOTS	
7/7 0		12 000 000,00 \$	
6/7+ 4		63 488,30 \$	
6/7 99		2 244,50 \$	
5/7 5 385		147,30 \$	
4/7 115 777		10,00 \$	
3/7+ 106 561		10,00 \$	
3/7 959 213		Partic. gratuite	
Ventes totales: 13 913 524 \$		Prochain gros lot (approx.): 14 000 000 \$	
Prochain tirage: 96-04-12			
TVA, le réseau des tirages			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Médecin à domicile

Dr. Réjean Ouellette

Omnipraticien

24 heures, 7 jours

Composer : (514) DOC-TEUR

Non couvert par la R.A.M.Q. Montréal et environs

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

MASSACRE AU KURDISTAN

Tunceli (Reuter) — Les responsables de la sécurité turque ont annoncé hier que 90 rebelles kurdes et 25 militaires avaient été tués au cours de trois jours d'affrontements entre l'armée et les séparatistes dans l'est de la Turquie. Il s'agit de l'un des plus lourds bilans enregistrés depuis le début des combats entre les séparatistes kurdes et les forces de sécurité, il y a 12 ans. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) avait décrété en décembre dernier un cessez-le-feu unilatéral, ignoré par le gouvernement turc. A Diyarbakir, le bureau du gouverneur régional a fait état de 90 morts côté rebelles, et de 27 tués dans les rangs des forces armées dans la province montagneuse de Diyarbakir et celle de Bingol. «Je suis profondément attristé par le fait que 27 de nos fils aient été élevés au rang de martyrs lors d'une opération des forces armées turques», a déclaré le président Suleyman Demirel.

SAUVE-QUI-PEUT AU LIBERIA

Washington (Reuter) — Les États-Unis ont dépêché hier des avions de transports en Sierra Leone en vue de procéder à l'évacuation éventuelle de leurs quelque 450 ressortissants au Liberia, qui est en proie à des nouveaux affrontements entre factions rivales. «Nous n'avons pas encore décidé de procéder à une évacuation de Monrovia et nous n'avons pris encore aucune décision sur l'ambassade américaine, si elle doit rester ouverte», a déclaré un porte-parole. Plusieurs avions de transport se tiennent prêts à décoller à Freetown, la capitale de la Sierra Leone, a-t-il ajouté. Dans un communiqué, le département d'État américain condamne dans les termes les plus vifs les combats à Monrovia qu'il qualifie de «recours déraisonnable à la force». Il appelle les factions à respecter leurs engagements: désarmement, démobilisation, élections et rétablissement d'un régime civil.

MUTINERIE À DIJON

Dijon (AP) — Au lendemain de la mutinerie, dimanche, à la maison d'arrêt de Dijon, en France, l'heure était hier au bilan. Les dégâts matériels sont tels qu'environ 300 détenus ont dû être transférés vers d'autres établissements. Une vingtaine de détenus de la maison d'arrêt de Dijon ont été entendus par la police judiciaire qui cherchait à identifier les responsables de la mutinerie. Les autres, en fin de matinée, avaient été conduits vers d'autres centres pénitentiaires. Les condamnés ont été répartis dans des prisons plus éloignées de l'est de la France. Les quarante détenues du quartier des femmes resteront en revanche à Dijon. La partie ancienne de la maison d'arrêt de Dijon, d'une capacité théorique de 169 places, abritait dimanche 305 détenus. La quasi-totalité ont participé à la mutinerie qui a débuté dimanche à l'issue de la promenade.

600 MORTS DE FROID À MOSCOU

Moscou (AP) — Le froid a tué cet hiver à Moscou 600 personnes, qui se trouvaient toutes en état d'ivresse, a rapporté hier l'agence Interfax. Trois quarts des victimes étaient des hommes et un quart des femmes. L'hiver a commencé tôt cet année à Moscou, avec des tempêtes de neige dès le début novembre. Les températures sont restées négatives durant tout l'hiver. La chute de stalactites de glace d'arbres ou d'immeubles a par ailleurs fait 58 blessés, selon l'agence.

KÉREKOU CHOISIT UN EX-ENNEMI

Abidjan (Reuter) — Le chef de l'État du Bénin Mathieu Kérékou, ancien dirigeant marxiste revenu au pouvoir lors des présidentielles de mars, a choisi comme premier ministre un de ses anciens ennemis, Adrien Houngbedji, a rapporté hier Radio-Bénin. Adrien Houngbedji a terminé troisième lors du premier tour de l'élection. Alors que Kérékou dirigeait le Bénin d'une main de fer, il avait été condamné à mort pour complot contre le régime. Mais après avoir été éliminé au premier tour le 3 mars dernier, Adrien Houngbedji a apporté son soutien à Kérékou, lui permettant de l'emporter le 18 mars face à son grand rival, le président sortant Nicéphore Soglo. Les 17 ministres du nouveau gouvernement appartiennent surtout aux partis politiques qui ont soutenu Kérékou lors de la campagne.

TCHÉTCHÉNIE: LA GUERRE CONTINUE

(AFP) — Les forces russes ont poursuivi hier leur offensive dans tout le sud montagneux de la Tchétchénie. Sans rejeter la proposition de négociations «par médiateur interposé» lancée le 31 mars par Boris Eltsine, le leader indépendantiste tchétchène Djokhar Douaïev a estimé dimanche soir que des négociations directes seraient bien plus efficaces. Dans une interview accordée dans les montagnes du sud de la Tchétchénie, Douaïev a affirmé que des négociations directes avec le Kremlin étaient le moyen «le plus efficace» de parvenir à un accord. Interrogé sur le médiateur pressenti par le Kremlin, le président de la république russe du Tatarstan, Mintimer Chaïmiev, M. Douaïev a déclaré: «Je respecte profondément Mintimer Chaïmiev, mais il n'a pas la force de garantir que la Russie appliquera un éventuel accord.»

Chirac définit sa «politique arabe»

Le Caire (AFP) — Le président français Jacques Chirac a achevé hier à Alexandrie, sur le delta du Nil, une tournée officielle de cinq jours au Proche-Orient, marquée par son désir de définir une grande politique arabe.

Se référant tout au long de son séjour au général de Gaulle, initiateur il y a 30 ans de ce qui a été appelé «la politique arabe de la France», M. Chirac a d'abord plaidé à Beyrouth pour «la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban».

Une référence explicite à Charles de Gaulle

orientations voulues par son initiateur, le général de Gaulle», a-t-il affirmé à l'Université du Caire.

L'étape libanaise de son voyage, son premier déplacement officiel comme chef d'État dans cette région qu'il affectionne, constituait pour lui un exercice de diplomatie délicate.

Dans ce pays aligné sur la Syrie qui y maintient 35 000 hommes, et dont le sud est occupé depuis 1978 par les troupes israéliennes, il s'agissait pour M. Chirac de conforter la place du Liban dans le concert des nations, sans s'aliéner ni la Syrie, ni Israël, ni les partis chrétiens qui boycottent le régime.

Il n'en a pas moins demandé devant le Parlement libanais le départ des troupes syriennes une fois obtenu un retrait israélien, incité les chrétiens à voter aux élections de cet automne et encouragé à

Pour une gestion commune de l'eau

Le Caire (Reuter) — Jacques Chirac a proposé hier la création au Proche-Orient d'un institut international de l'eau et du développement, et d'une charte régionale qui définirait des mécanismes de gestion concertée de l'eau entre les différents pays. Il a également déclaré, au cours d'une allocution prononcée devant les étudiants de l'Université du Caire, que la France réfléchissait «à la possibilité d'accueillir une conférence ministérielle euro-méditerranéenne consacrée à la gestion de l'eau». «Source de conflit, l'eau pourrait devenir un facteur de coopération. Évitions qu'un combat pour la terre ne succède à la bataille pour l'eau. Préparons une charte régionale qui définirait les mécanismes agréés de gestion concertée de l'eau. Créons au Proche-Orient un institut international de l'eau et du développement», a-t-il dit.

Un 4^e anniversaire à Sarajevo

Les Serbes tergiversent toujours sur la libération de leurs derniers prisonniers

Les Serbes de Bosnie semblaient hier se rapprocher lentement des conditions posées sur la libération des prisonniers de guerre qui leur permettraient de participer à une conférence décisive sur la reconstruction de la Bosnie à partir de vendredi. M. Bildt avait averti samedi que les Serbes seraient exclus de cette conférence co-organisée par l'Union européenne et la Banque mondiale en raison de leur refus de libérer leurs derniers prisonniers. Depuis, les Serbes ont regroupé lundi à Pale 16 prisonniers croates et musulmans qu'ils accusent de crimes de guerre. Les dossiers de ces 16 prisonniers ont été transmis au Tribunal pénal international (TPI) sur l'ex-Yougoslavie de La Haye qui devra se prononcer sur le bien-fondé de ces accusations.

RÉMY OURDAN
LE MONDE

Sarajevo — Samedi, sur le pont de Vrbanja, au-dessus de la rivière Miljacka, l'heure était à la paix, et au souvenir. Il y a quatre ans, le dimanche 5 avril 1992, Suda Delibegovic, une étudiante en médecine de 24 ans, s'écroulait sur ce pont, lors d'une manifestation en faveur de la paix. Un «sniper» serbe venait de l'atteindre d'une balle dans la tête, et la guerre commençait officiellement en Bosnie-Herzégovine.

Le 5 avril 1992, une jeune femme de 24 ans était la première victime de la guerre

proximité des lignes de front, et a été presque totalement détruit.

L'évêque, sans se soucier du confessionnal noir et de l'ange aux ailes brûlées, a invité «ceux qui croient en Dieu à continuer à construire». «Ne soyons pas prisonniers de la peur, a-t-il dit, et faisons de ces Pâques notre espoir.» Malgré le décor apocalyptique, les paroissiens étaient heureux de se retrouver, et ils se sont promis d'aider l'évêché à bâtir une nouvelle église à Stup.

Tandis que Sarajevo commémorait la mort de la première victime de la guerre, les négociateurs internationaux poursuivaient leurs efforts pour la mise en oeuvre du processus de paix. Les diplomates ont violemment critiqué l'attitude des séparatistes serbes, qui refusent de libérer leurs derniers prisonniers de guerre. Ils ont éga-

Skopje et Belgrade se reconnaissent

Belgrade (Reuter) — La Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et l'ancienne république yougoslave de Macédoine ont signé hier un traité de normalisation de leurs relations et de développement de leur coopération. Paraphé à Belgrade, le pacte concrétise un accord conclu en janvier qui devrait contribuer à sortir la Yougoslavie de l'isolement international où l'a précipité son soutien à la direction serbe de Bosnie et à la purification ethnique. L'ancienne république yougoslave de Macédoine (désignation officielle du pays à

l'ONU en raison d'un contentieux avec la Grèce voisine) avait fait sécession de la fédération yougoslave en 1991, parallèlement à la Slovaquie et à la Croatie. Mais contrairement à ces deux États et, plus encore, à la Bosnie, l'indépendance de Skopje n'a pas débouché sur une guerre civile. La Macédoine est la première des républiques issues de la Yougoslavie à renouer des liens diplomatiques normaux avec Belgrade qui en espère des retombées, notamment concernant ses relations avec l'Union européenne.

La paix en danger

Pendant ce temps, les émissaires étrangers multipliaient leurs interventions afin de redonner du souffle à un processus de paix en danger. Leur préoccupation majeure est le refus de Pale, le fief serbe, de se plier aux exigences internationales sur la libération des prisonniers.

Les anciens belligérants devaient relâcher leurs derniers prisonniers avant vendredi, ou transmettre au Tribunal pénal international (TPI) les dossiers de ceux qu'ils accusent d'avoir commis des «crimes de guerre». Bosniaques et Croates ont libéré 46 prisonniers, et n'en conservent que 22, dont l'identité a été transmise au TPI. Les Serbes ont bien communiqué 16 dossiers au TPI, mais ils ne correspondent pas exactement avec la liste officielle des prisonniers de guerre.

La libération des prisonniers est une condition posée par la communauté internationale pour une participation à la conférence de Bruxelles, qui doit se tenir les 12 et 13 avril. Cette réunion doit permettre de recueillir les engagements financiers des

pays donateurs (1,2 milliard de dollars américains pour 1996), dans le cadre de l'aide à la reconstruction de la Bosnie.

En ne respectant pas l'accord sur les prisonniers de guerre, les Serbes de Bosnie ont pris le risque de ne pas être invités à participer à la conférence, et aucune aide économique ne leur sera délivrée dans l'immédiat.

Le haut représentant civil en Bosnie, Carl Bildt, a en effet annoncé, samedi, que les Serbes de Bosnie seront exclus de la conférence des pays donateurs, en raison de leur refus de libérer leurs derniers prisonniers. «Tant que les choses restent comme elles sont, la conférence aura lieu, mais les Serbes ne seront pas invités», a indiqué le haut représentant dans une interview à la radio anglaise BBC.

Quel statut pour la ville?

Par ailleurs, les diplomates se soucient de l'avenir de la fédération croato-bosniaque. Les deux camps ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le statut administratif de Sarajevo, qui devrait être leur capitale commune.

Les Bosniaques font preuve d'intransigeance, en représailles de la victoire croate dans la bataille pour le statut de Mostar. Les Sarajéviens, plus encore peut-être que les diplomates, sont écoeurés par ces tractations qui doivent aboutir à une nouvelle division de la ville en cantons, administrés soit par des Musulmans soit par des Croates. Le maire, Tarik Kuposovic, a même récemment marqué son désaccord en démissionnant de ses fonctions.

«En résistant, nous avons vaincu les nationalistes serbes qui préchaient la division de la capitale», note un journaliste sarajévien. «Notre ville a été réunifiée». Et ce sont maintenant nos propres gouvernants qui sont en train d'évoquer son partage en cantons...

Le pont de Vrbanja, qui marquait auparavant l'entrée en zone serbe, est certes ouvert aux promeneurs de la capitale, la ville a certes revêtu ses habits de printemps, mais les citoyens de Sarajevo ont le sentiment étrange que leur combat n'est pas terminé.

«Décadence» sexuelle en Chine du Sud

Hong-Kong (Reuter) — En Chine du Sud, la libéralisation économique a des conséquences inattendues... sur le sexe.

Le divorce est en plein essor et de moins en moins de jeunes hommes sont prêts à se lier par le mariage dans la zone économique spéciale de Shenzhen, à en croire un quotidien de la région, située à la frontière avec Hong-Kong.

Dans un article inhabituellement précis, le *Shenzhen Special Zone Daily* détaille la perte des valeurs morales traditionnelles.

«À l'époque de la planification centralisée, tout le monde était passivement contrôlé en termes de pensées et d'actions, notamment en ce qui concernait le sexe», écrit-il. «Avec l'effacement de ce système, le désir de certains individus pour encore plus de liberté est aussi fort qu'un volcan en éruption.»

Quinze ans après la création de la zone économique spéciale, tout devient monnayable à Shenzhen.

Les divorces augmentent car les jeunes manquent de temps, d'argent ou de motivation pour tisser des liens durables avec le sexe opposé.

Shenzhen, paisible village il y a tout juste 16 ans, est maintenant à la pointe

de la modernisation du pays. Nombre de Chinois des provinces centrales déshéritées y affluent dans l'espoir d'y faire fortune.

À en croire le quotidien, qui dénonce une «adulation aveugle pour une culture importée», certains célibataires comparent l'amour à un «fast food» et sortent avec plusieurs filles à la fois comme ils goûteraient différents menus en même temps.

Le boom économique a bouleversé les mœurs

Le but du jeune homme type de Shenzhen est de devenir un «aristocrate célibataire» grassement payé qui ne partage pas son compte en banque avec une épouse dépendante, écrit le journal.

Le mariage à Shenzhen, où seuls les employés des entreprises d'État sont logés gratuitement, représente une charge financière importante. Certains se plaignent qu'ils n'auraient pas les moyens de payer les loyers élevés pratiqués dans la ville. D'autres décrivent purement et simplement le mariage comme une source de dépenses inutiles.

Sans compter qu'une vieille tradition refait surface, toujours selon le quotidien de Shenzhen. Les nouveaux riches de la ville s'offrent des maîtresses comme leurs ancêtres, durant cinq millénaires de féodalité, pratiquèrent la polygamie.

Troubles à Belfast

Un face-à-face tendu dégénère

Belfast (Reuter) — Un face-à-face de huit heures entre protestants et policiers à Belfast a dégénéré en affrontements violents hier en fin d'après-midi lorsque des unités de police anti-émeute ont tenté de disperser une foule de manifestants. Les policiers ont essuyé une pluie de pierres, bouteilles et bâtons lorsqu'ils ont chargé la foule, qui voulait défiler comme chaque année dans un quartier catholique de la ville pour la traditionnelle marche de l'association des Apprentis protestants, qui parade en costume vert au son des fifres et des tambours.

Pour la première fois depuis la trêve proclamée en septembre 1994 par les loyalistes protestants et les natio-

nalistes, les forces de l'ordre ont utilisé des balles en caoutchouc pour disperser la foule. Quatre policiers ont été blessés, certains par des tirs de cocktails Molotov, et l'un d'eux a du être hospitalisé. On ignore le nombre de civils blessés.

Selon des témoins, avant que les policiers ne chargent, certains manifestants avaient tenté de forcer le barrage en lançant des bouteilles sur les forces de l'ordre.

À la tombée de la nuit, 300 manifestants se sont assis sur Ormeau Road devant les forces de l'ordre en entonnant l'hymne britannique, «God save the Queen». Ils refusaient de partir malgré les efforts de médiation de la municipalité.

Jeudi 11 Avril

Yves Beauchemin

8h00

9h00

10h00 Yves Beauchemin Le Second Violon

11h00

12h00 Le Second Violon Éd. Québec/Amérique

13h00

14h00

15h00

16h00 IMPORTANT

17h00 Séance de signatures... de 16h à 19h

18h00

19h00 le Parchemin

20h00

21h00

22h00 505 est, rue Ste-Catherine, Montréal Au métro Berri-UQAM

23h00 845-5243

Ord.: 24.95\$ Notre prix: 18.75\$ jusqu'au 20 avril

É D I T O R I A L

Une guerre de religion

Lise Bissonnette

Comme prévu, prévisible et inévitable, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) déclare la guerre au projet de création de commissions scolaires linguistiques. Le gouvernement du Québec n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il est aujourd'hui l'otage d'un carré d'illuminés qui vont le paralyser.

Si le président de la CECM, Michel Pallascio, peut aujourd'hui défier la ministre de l'Éducation, Mme Marois, c'est que sa formation a remporté les élections en novembre 1994. Ou du moins qu'elle a semblé les remporter. On sait à quel point ce scrutin a été entaché d'irrégularités qui ont privé de leur droit de vote des dizaines de milliers d'électeurs dont le profil (non-catholique) aurait pu les mener à rejeter le parti intégriste de M. Pallascio qui a vaincu par des poussières. Le prédécesseur de Mme Marois à l'Éducation, Jean Garon, plutôt que de faire la lumière sur ces événements plus que troublants, a préféré commander une enquête-bidon dont l'unique commissaire, le juge Richard Beaulieu, a choisi de passer délibérément à côté de la question. Induit en insouciance par M. Garon pour lequel Montréal n'a jamais valu une guigne, le gouvernement péquiste n'a pas réagi à ce rapport de novembre 1995, et encore moins réclamé un complément d'enquête. L'affaire a été enterrée. Résultat, il se peut bien que M. Pallascio et son Regroupement scolaire confessionnel exercent le pouvoir de façon illégitime à la CECM et que leur contestation de la volonté gouvernementale s'appuie sur une perversion des mécanismes démocratiques. Mais le gouvernement du PQ leur a donné un assentiment tacite et ils ont désormais la voie libre.

Avec une naïveté dont elle est peu coutumière, Mme Marois pense pouvoir amadouer M. Pallascio. Otage une fois, otage deux fois: la voie que le gouvernement a choisie pour arriver à la restructuration des commissions scolaires exige le concours de cet extrémiste. Contre l'avis des meilleurs experts et de son propre Conseil supérieur de l'Éducation selon lesquels la seule façon de sortir de l'impasse est un amendement constitutionnel qui abolirait les vieilles garanties confessionnelles contenues à la Constitution canadienne de 1867, la ministre de l'Éducation préfère la solution dite «Kenniff» du nom du président d'un comité qui, après tant d'autres depuis un quart de siècle, s'était penché sur la question et avait fait rapport en juillet 1994.

En s'appuyant sur un jugement de la Cour suprême de l'année précédente, le comité Kenniff croyait que le gouvernement du Québec pouvait bel et bien créer des commissions linguistiques à Montréal; celles-ci se doteraient de «comités confessionnels internes» qui auraient des pouvoirs suffisants pour exercer les droits confessionnels prévus par la constitution canadienne.

La thèse Kenniff n'étant qu'une interprétation d'un jugement de la Cour suprême, le gouvernement qui choisirait de l'appliquer se rendrait donc vulnérable à d'autres contestations devant les tribunaux. Au moment de sa publication, le gouvernement pouvait toutefois espérer l'éviter. Les deux grandes commissions scolaires montréalaises, la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM) et la CECM affirmaient après des années de tergiversations et de résistances qu'elles étaient prêtes à se transformer elles-mêmes en commissions linguistiques. Le consensus semblait atteint. Quelques mois plus tard, M. Pallascio reprenait toutefois le pouvoir à la CECM et renversait cette position. Depuis, il a consacré la majorité de son énergie à élever ses barricades et

la réunion du Conseil des commissaires où il les a consolidées, la semaine dernière, indique qu'il attend la ministre de pied ferme.

Si Mme Marois pense qu'elle réussira à le faire fléchir par la raison et la manière douce, elle s'illusionne. Sous des dehors à peu près présentables, le groupe que dirige M. Pallascio tient ses racines idéologiques du Québec de la noirceur. À l'égard de l'intégration des néo-Québécois, l'une des principales motivations des partisans des commissions linguistiques, ce n'est pas de l'indifférence qu'il éprouve, mais de la méfiance puisque le pluralisme sociologique du Québec contemporain lui paraît l'ennemi de sa conception de la catholicité. A long terme, il finira par perdre la bataille mais à court terme, il fera tout pour éviter cette mutation, y compris reprendre le périple épuisant d'un tribunal à l'autre jusqu'à la Cour suprême, en puisant s'il le faut dans les fonds publics auxquels il a accès. En annonçant qu'il se réservait «tous les moyens» de réagir au projet gouvernemental, M. Pallascio a nettement annoncé la couleur.

La voie de l'amendement constitutionnel répugne au gouvernement du Parti québécois, on le comprend. L'entente entre Ottawa et Québec s'appuierait sur un article de la constitution de 1982, que le gouvernement considère illégitime et ne veut pas cautionner. Mais il faut ici, pour le bien public, mesurer les avantages et les inconvénients. En choisissant la «solution Kenniff», l'enlèvement apparaît inévitable, du moins tant que M. Pallascio sera au pouvoir à la CECM où la prochaine élection n'aura lieu que dans deux ans. Or les commissions linguistiques ne sont pas un caprice. Dans le bilan linguistique que le gouvernement vient

de rendre public, une donnée inédite attire l'attention. Quand les élèves allophones sont scolarisés au primaire et au secondaire dans des commissions protestantes, où l'encadrement est anglophone même si l'enseignement se donne en français, plus de 60 % d'entre eux décident de poursuivre des études collégiales en anglais. À l'inverse, quand les élèves allophones sont scolarisés en français dans des commissions catholiques, où l'encadrement est francophone, 70 % des jeunes s'inscrivent aux études collégiales en français. Autrement dit, la langue des structures scolaires a un effet bénéfique sur l'intégration des Néo-Québécois à la majorité.

Ce n'est là qu'un des avantages d'une restructuration absolument nécessaire aussi pour remettre de l'ordre dans le fouillis administratif qu'est devenu le système scolaire montréalais, une bureaucratie coûteuse où ni les anglophones ni les francophones ne trouvent leur compte. De même se pose la question des valeurs d'une école publique qui impose un encadrement confessionnel à une clientèle pluraliste, et qui doit enfin, bien tard, arriver aux exigences de la laïcité. La «solution Kenniff» tente à cet égard de ménager la chèvre et le chou et pourrait bien instituer un système aussi boiteux que l'ancien. L'amendement constitutionnel permettrait au contraire de nettoyer l'ardoise des contraintes de 1867 et d'envisager une réforme qui corresponde aux besoins du Québec d'aujourd'hui et de demain. L'écartier d'embêlée, pour des raisons politiques qui ne sont pas loin d'être partisans, serait irresponsable. L'école montréalaise est un borborygme auquel ont contribué les erreurs successives des gouvernements, libéraux ou péquistes. Cette histoire d'horreur ne peut plus continuer.

LES SPÉCIALISTES DU CAMOUFLAGE...



Au service de la nation

Le facteur militaire aux États-Unis est capital. On en mesure toute l'importance lorsque l'on compare les réactions à la mort de civils et de militaires.

Pendant le mandat du président Bill Clinton, on a toujours dit que sa politique étrangère — et même sa présidence — pourrait être en danger si de jeunes soldats mouraient. L'humiliation infligée à l'armée en Somalie, où les corps de Rangers furent dégradés par la foule, a créé un traumatisme profond au sein de l'administration, si bien que la dictature du général Cédras a bénéficié d'un sursis d'un an par simple peur de mettre la vie de soldats américains en danger.

L'intervention américaine en Haïti en septembre 1994 fut dominée par une seule et grande obsession, la mort de jeunes soldats. Si de jeunes Américains devaient revenir chez eux en *body bags* (sacs pour les corps), on savait que la population réagirait de façon viscérale et négative. Pour cette raison, on mit un soin particulier à organiser la présence américaine en Bosnie aussi loin que possible des hostilités.

Si la vie d'un soldat américain est sacrée, au point de tenir la politique étrangère des États-Unis en otage, on accepte comme normaux les risques que peuvent courir diplomates, fonctionnaires et hommes d'affaires qui se trouvent sur les mêmes lieux que les soldats. On pleurera leur perte certes, mais leur sacrifice apparaîtra plus normal que celui de soldats.

Plusieurs Américains sont morts dans l'ex-Yougoslavie. L'été dernier, Robert Frasure et deux autres diplomates ont perdu la vie près de Sarajevo — une perte qui a traumatisé le Département d'État car ces hommes avaient investi énormément d'efforts dans ce qui a conduit à l'accord de Dayton finalisé par Richard Holbrooke. Et la semaine dernière, le Secrétaire du Commerce Ron Brown et une mission de chefs d'entreprises mouraient



GRAHAM FRASER

près de Dubrovnik, dans une catastrophe aérienne.

On apprend beaucoup sur un pays en le regardant dans un état de deuil. On voit son côté spirituel et sentimental; on peut voir les qualités des disparus qui sont valorisées. Bill Clinton réagit de façon extraordinaire pendant ces moments de grande émotion; il réussit admirablement à dramatiser la perte survenue et à exprimer son admiration et son affection pour son camarade.

Ron Brown était, comme M. Clinton, un grand rassembleur. Le journaliste noir Kevin Merida a écrit de lui dans *The Washington Post* que mieux que quiconque il maîtrisait cette capacité qu'on retrouve chez les Afro-Américains qui ont réussi à évoluer comme un cygne entre le monde noir et le monde blanc, à se poser partout entre ces deux mondes sans jamais être étranger ni prisonnier de sa race.

Brown était même un symbole des contradictions de l'administration Clinton car il avait les forces et les faiblesses du président lui-même. Afro-Américain le plus senior parmi l'équipe du président, il avait choisi entre le fait d'œuvrer à l'intérieur de l'administration ou celui de protester à l'extérieur. Né à Harlem, il a progressé dans la vie avec intelligence et charme. Jeune homme, il travailla pour l'avancement des Noirs dans l'organisation *The Urban League*. En 1988, il présida la campagne à la présidence du Révérend Jesse Jackson.

Mais il abandonna le travail communautaire pour devenir avocat et lobbyiste à Washington et

partenaire dans un des plus grands firmes d'avocats de la Capitale. Après la victoire de George Bush en 1988, il décida qu'il travaillerait à reconstruire le Parti démocrate, et se présenterait à la présidence du parti. Il fallait énormément de travail pour convaincre les bonzes du parti qu'un Noir pourrait réunir un parti divisé et démoralisé, mais il a réussi. Pendant la campagne de 1992, il joua un rôle clé en fermant les rangs du parti derrière Bill Clinton.

Quand M. Clinton a gagné les élections, il a offert à Ron Brown le poste d'ambassadeur des États-Unis aux Nations unies. Il refusa, peut-être parce qu'il estimait que ce poste était secondaire et isolé de l'administration, peut-être parce que d'autres Noirs comme Andrew Young avaient vécu avant lui une expérience malheureuse dans cette fonction. Il voulait devenir secrétaire au Commerce et il le fut. Au cours des trois dernières années, il voyagea constamment, faisant la promotion du commerce américain avec charme et persévérance. Mais, comme Bill Clinton lui-même, planait au-dessus de lui l'ombre d'une enquête sur ses finances personnelles. Maintenant, toute enquête est suspendue; on ne saura jamais si les soupçons d'impropriété financière étaient justifiés ou pas.

Dans le portrait qu'on présente de M. Brown, on voit la personnalité idéale de l'administration actuelle: un mélange d'idéalisme et d'ambition, de générosité et d'avidité, de fierté culturelle et ethnique et d'ouverture aux autres. Dans sa mort et dans la mort des autres membres de la mission qu'il dirigeait, on voit que les Américains qui prennent des risques pour leur pays et qui mettent leurs vies en danger, ne sont plus des militaires car on n'ose plus risquer la vie d'un soldat. Ce sont les diplomates, ces artisans de la paix, et les conseillers et les entrepreneurs américains qui essaient de faire en sorte que l'entreprise américaine puisse profiter de cette paix.

L E T T R E S

Formation universitaire importante

Il est important que l'éducation des infirmières se fasse au niveau universitaire parce que les programmes agréés tels que celui de McGill, où j'ai enseigné, développent chez leurs diplômés les connaissances et compétences qui rendent possibles la flexibilité et les habiletés pour agir de façon indépendante, ce qui est nécessaire pour prodiguer des soins dans notre système de santé changeant.

Tout comme les futurs médecins et les autres membres du personnel du système de la santé, les étudiants universitaires en soins infirmiers ont effectué deux années de cégep en sciences de la santé. Le programme de sciences infirmières de l'Université McGill offre à ses étudiants une structure englobant l'étude et la compréhension du patient et des comportements familiaux, ce qui permet l'identification des sujets reliés à la santé qui doivent être enseignés. Ce savoir (biologique, psychosocial et en sciences infirmières) compose la base utilisée pour déterminer un plan d'action pour le patient et déterminer qui doit être engagé dans le processus (étudiant, famille, infirmière, médecin, autres).

Est liée à cette approche la capacité d'agir en fonction des buts de

l'actuelle restructuration du système de santé, qui sont la promotion de la santé et l'appropriation du contrôle et de prise de décision de la part du patient et de sa famille.

Il appert que les infirmières bachelères, avec leur vaste éventail de connaissances et de compétences, procurent un service des plus rentables, étant donné la complexe, ambiguë et rapidement changeante réalité du système de santé d'aujourd'hui.

Evelyn Rocque Malowany, B.Sc.N., M.Sc.(A)
Récipiendaire de l'Insigne de Mérite de l'OIIQ (1988)
Montréal, 25 mars 1996

Taxer l'échec au collégial

Un article daté du 12 mars 1996, à la une du *Devoir*, annonce comment le gouvernement du Québec «s'attaquerait» au milieu collégial dans le cadre de son exercice gouvernemental. Le ministère de l'Éducation considère financer les cégeps au prorata des réussites scolaires plutôt que par le nombre d'étudiants inscrits, ce que la Fédération des cégeps conteste vivement.

Où à la taxe à l'échec, car les étudiants sont trop laissés à eux-mêmes et manquent de suivi: les professeurs qui seraient tenus «res-

ponsables» de leurs résultats scolaires, penseraient peut-être à inclure dans leurs tâches cette dimension. Les systèmes collégial et éducatif ne s'en porteraient que mieux. Par extension, peut-être même que le français sur lequel on rechigne tant, s'améliorerait.

Non, car les professeurs auraient à offrir plus de disponibilité pour réaliser ce projet de suivi chez les étudiants (par exemple 15 minutes par mois pour chaque étudiant du cours). Évidemment, cette disponibilité serait rémunérée, ce que le gouvernement refuserait, puisque son objectif est de couper. Non parce qu'on pousserait le système scolaire dans une plus grande médiocrité: la pression subie par les professeurs, à cause de leur responsabilité de la réussite scolaire des étudiants, risquerait de détériorer le climat. Cette atmosphère défavoriserait la motivation nécessaire à la réussite.

C'est la porte-parole de la Fédération des cégeps, Viviane Fiedos, qui manifeste le plus d'intégrité dans son discours. Elle énonce plutôt l'idée de perfectionner les ressources en vue de soutenir la réussite scolaire. Une forme de partenariat entre l'élève et son professeur qui serait des plus intéressantes. A suivre...

Joseph Dispalto
Montréal, 1er avril 1996

À PROPOS

... des femmes au travail

Dans les années 40 et 50, seulement une femme sur six avait intégré le marché du travail. À cette époque, et jusqu'au début des années 70, la proportion de femmes de carrière était très faible. L'emploi qu'elles détenaient était souvent temporaire et elles le quittaient en se mariant pour se consacrer à fonder une famille alors que le mari se devait d'être le gagne-pain de la famille.

Les changements sociaux survenus dans les années 60 ont conduit à l'entrée massive des femmes mariées

sur le marché du travail. Désormais, elles désiraient travailler à l'extérieur de la maison. C'est ce qui a contribué à augmenter le nombre de femmes à la recherche d'un emploi. En fait, moins de deux femmes mariées sur 10 participaient au marché du travail en 1958. Aujourd'hui, elles sont trois fois plus nombreuses, soit six femmes mariées sur 10.

L'observateur économique canadien, Statistique Canada, Mars 1996

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSPAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'édifice Saint-Sulpice

Un centre du livre et de la lecture

YVAN LAMONDE

Professeur d'histoire à l'Université McGill et fondateur de l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé

À la suite des réflexions d'Antoine del Busso parues dans *Le Devoir*, je propose quelques idées au sujet de l'avenir de l'édifice Saint-Sulpice.

Une fois la Bibliothèque nationale (1967) déménagée, il suffirait de peu de chose pour que l'ancienne Bibliothèque Saint-Sulpice (1915) retrouve ses origines. Institutionnellement reliée au Cercle Ville-Marie (1884), issue du Cabinet de lecture paroissial (1857) qui remonte à l'Œuvre des bons livres (1844), l'ancienne Bibliothèque Saint-Sulpice participe de ce phénomène des associations littéraires et culturelles du XIX^e siècle, qui furent pour l'époque ce que sont aujourd'hui les Maisons de la culture. Les ancêtres institutionnels de «la Saint-Sulpice», pendants idéologiques du fameux Institut canadien de Montréal, furent des lieux de la lecture par excellence au XIX^e siècle. On trouvait dans ces associations une bibliothèque, une «salle de nouvelles», c'est-à-dire une salle de journaux et de revues, des lectures ou conférences publiques, des débats entre membres de l'association et, rarement, un petit musée. Ce modèle, adapté, pourrait assurer une nouvelle (ancienne) vocation à l'actuel édifice dont la valeur architecturale a été établie par Jean-René Lassonde dans son histoire de la Bibliothèque Saint-Sulpice.

On imagine bien l'investissement intellectuel que voudraient y mettre les associations professionnelles directement ou indirectement liées à la culture du livre: écrivains, éditeurs, bibliothécaires, éditeurs de périodiques culturels, historiens de l'imprimé, enseignants et autres. Les activités ne manqueraient pas: expositions sur l'histoire de la bibliothèque, du livre, de la presse, sur tel écrivain ou tel anniversaire d'œuvres. On pense à des lectures d'œuvre faites par les auteurs, à des émissions de télévision sur le livre et les écrivains. Et dans le désert relatif de la vie intellectuelle, des débats d'essayistes, de journalistes à l'occasion d'une parution ou d'une question d'actualité pourraient faire le midi ou le *happy hour* des premiers mercredis du mois.

Je pense aussi à un café comme on en voit tant en Autriche, ces cafés avec une «salle de nouvelles» où le consommateur sirote son «viennois» et ses viennoiseries en lisant un journal ou une revue.

Nul doute qu'une rencontre des associations ou corporations intéressées permettrait d'allonger la liste des activités susceptibles d'animer cet espace du livre et de la lecture.



PHOTO JACQUES NADEAU

Grandeurs et misères du virage ambulatoire

Deux visions du développement s'affrontent

JACQUES FOURNIER

Employé dans un CLSC

La question de l'heure dans le réseau de la santé et des services sociaux, c'est le virage ambulatoire, une transformation qui peut générer le meilleur mais aussi le pire si les conditions d'une implantation réussie ne sont pas réunies.

Au Québec, comme d'ailleurs dans plusieurs autres pays industrialisés, on hospitalise trop. À l'heure actuelle, le taux québécois de lits de courte durée se situait entre 3,7 et 3,9 par 1000 habitants. La norme qui est en voie d'être adoptée par la plupart des pays industrialisés est de 2,5 lits par 1000 habitants. Pour atteindre ce taux, le Québec devrait fermer environ 7000 lits.

Le virage ambulatoire est une formule qui permet d'assurer une utilisation plus intensive des équipements hospitaliers. Les développements technologiques favorisent aussi l'implantation de soins à domicile: l'antibiothérapie et la lutte contre la douleur peuvent maintenant se faire à domicile, dans certaines conditions.

Les alliances

Devant les motifs favorables au virage ambulatoire, pourquoi rencontre-t-on tant de résistances? C'est que les différents acteurs (hôpitaux, médecins, régies régionales, administrateurs, CLSC, syndicats, clients, groupes communautaires, partis politiques) ont des intérêts variés qu'il importe de bien cerner.

Le politologue Vincent Lemieux a admirablement étudié cette question dans un texte intitulé *Les politiques publiques et les alliances d'acteurs*. Il distingue six grandes alliances qui tentent d'influencer l'évolution du système de santé et de services sociaux au Québec:

■ L'alliance médicale regroupant la majorité des médecins, à l'exception de ceux qui travaillent dans les CLSC et les Directions de la santé publique (DSP) des régies régionales;

■ L'alliance communautaire ralliant des acteurs appartenant à des CLSC et à des groupes qui gravitent autour d'eux, ainsi que des personnes travaillant dans des DSP;

■ L'alliance administrative faite de fonctionnaires du ministère mais aussi de plusieurs cadres du réseau, dans les hôpitaux et dans les régies régionales en particulier;

■ L'alliance «managériale» qui est nouvelle: ses protagonistes ont cherché sinon à privatiser certaines activités du secteur public, du moins à y introduire plus de concurrence par des méthodes de gestion inspirées du secteur privé; cette alliance recrute ses participants dans la fonction publique, dans le réseau de la santé mais aussi au Parti libéral;

■ L'alliance du Parti libéral travaillant en conjonction avec les autres alliances;

■ L'alliance du Parti québécois s'associant elle aussi aux autres alliances.

Avec une telle grille d'analyse, il est plus aisé de comprendre la nature des différentes résistances au virage ambulatoire, en particulier celles des hôpitaux et celles des syndicats.

Plusieurs hôpitaux n'ont pas encore accepté l'existence des CLSC. Ils aimeraient bien que le CLSC devienne tout simplement leur département de services externes. Évidemment, c'est nier le volet services psychosociaux et action communautaire des CLSC. La Loi sur les services de santé et les services sociaux (loi 120) est très claire à ce sujet: les services à domicile font partie de la mission des CLSC.

Il ne serait pas fonctionnel que les hôpitaux fournissent les soins à domicile puisqu'ils desservent des clientèles qui ne résident pas nécessairement à proximité.

Dans leur offensive pour retarder la fin de l'hospitalo-centrisme, certains hôpitaux aimeraient avaler le CLSC voisin et — pourquoi s'arrêter en si bon chemin? — intégrer également le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) voisin, l'ancien centre d'accueil pour personnes âgées.

C'est d'ailleurs le sens du projet de loi 116 déposé en décembre 1995 par le ministre Rochon. Ce projet de loi amenderait l'actuelle loi 120 et autoriserait le ministre, sur recommandation d'une régie régionale, à fusionner un CH de moins de 50 lits, un CLSC et un CHSLD. Ce projet législatif a été accueilli favorablement par l'Association des hôpitaux et par les régies régionales. Il a été dénoncé par la Fédération des CLSC, par la Fédération des CHSLD et par les syndicats. On voit donc très bien comment les alliances se positionnent.

Les régies régionales, dans l'ensemble, adoptent face à cette question une vision technocratique qui va à contre-courant de l'approche de développement local. Pour certains technocrates du ministère et des régies, le réseau de la santé et des services sociaux doit être géré selon le concept de «masse critique»: il faut réunir au même endroit de nombreux médecins, beaucoup d'employés et beaucoup d'équipements médicaux, même pour les services de première ligne.

Il y a donc collision frontale entre deux perspectives du développement: d'une part, la vision de certaines multinationales, de certaines banques et de certains technocrates; d'autre part, la vision du développement local et du pouvoir partagé. Il faut préciser «certaines multinationales» car d'autres multinationales ont compris qu'aujourd'hui, la mode n'est plus aux fusions mais bien aux alliances stratégiques élaborées entre partenaires sur une base volontaire.

Les syndicats sont favorables au principe du virage ambulatoire. Ils partagent avec les groupes communautaires une lecture critique du système de santé centré sur l'hôpital et la médecine lourde.

Le virage ambulatoire québécois pose le

problème de fond suivant: il est amorcé de façon simultanée à des compressions budgétaires sans précédent. Or, avant de fermer des hôpitaux, il aurait fallu s'assurer que les CLSC disposent des ressources humaines suffisantes afin que la clientèle ne soit pas «assise entre deux chaises».

Les syndicats résistent au virage ambulatoire parce qu'ils ont la conviction que les compressions ne sont pas appliquées de façon équitable: ils constatent que tout le monde ne fournit pas sa part. Ils réclament, entre autres, une révision de la fiscalité qui mettrait fin à certains abris fiscaux. Ce qui hérisse particulièrement les syndicats, c'est que les compressions appliquées au réseau ne trouvent pas leur équivalent dans tous les domaines. On pense en particulier aux médecins et à l'industrie du médicament qui réussissent à absorber une part toujours plus grande des deniers de l'État affectés à la santé.

La situation était déjà périlleuse avec les compressions dues à la précarité des finances publiques québécoises. Elle devient catastrophique avec les coupes fédérales.

En 1964, la Commission Hall avait estimé que l'offre de service des médecins serait de 40 000 pour une population d'environ 35 millions de personnes au Canada en 1991. Dans les faits, cette année-là, il y avait 60 000 médecins pour 28 millions d'habitants. Quel écart! En 1992, le Québec comptait un médecin pour 419 habitants. Il occupait sur ce plan le premier rang au Canada, la moyenne canadienne étant un médecin pour 448 habitants. Depuis le début des années 70, le nombre de médecins a augmenté au Québec trois fois plus vite que la population.

Le ministre Rochon avait promis de faire en sorte que les médecins soient eux aussi mis à contribution par mesure d'équité. La part du budget de la RAMQ affectée aux médecins devait décroître d'environ 65 millions en 1995-96.

Dans les faits, l'enveloppe destinée aux médecins a été défoncée. La situation sera encore plus difficile au cours des prochaines années à cause du généreux programme d'allocations de retraite, conçu pour faire de la place aux nouveaux médecins. Les solutions employées par le gouvernement pour réduire les coûts des effectifs médicaux donnent des résultats contraires aux objectifs poursuivis.

Les compagnies pharmaceutiques ont réalisé en 1992, en pleine période de récession, des profits en hausse de 11 à 20 %, une performance de loin supérieure aux entreprises des autres secteurs. Ces compagnies plaident que les profits élevés sont essentiels à leurs investissements en recherche et en développement. Or, elles investissent seulement 10 % de leur chiffre d'affaires en recherche-développement et 20 % en marketing et en publicité.

Ce portrait de quelques-uns des enjeux qui entourent le virage ambulatoire ne doit pas négliger un élément important du décor: le retrait partiel du financement fédéral. La situation était déjà périlleuse avec les compressions dues à la précarité des finances publiques québécoises. Elle devient catastrophique avec les coupes fédérales.

Les riches et les pauvres

Depuis 25 ans au Québec, il y a une évolution des écarts qui les séparent

JEAN-BASILE TASSÉ
Étudiant à la maîtrise en anthropologie Université Laval

Permettez-moi de répliquer à l'article intitulé «Même réduit, vive l'État!», de Jean-Robert Sansfaçon, publié dans *Le Devoir* du 5 mars dernier.

Si je comprends bien, l'étude réalisée par l'économiste Hélène Bégin du Mouvement Desjardins conclut que la hausse de l'inégalité des revenus au Québec est un mythe. À la lanterne de cette étude, par conséquent, il n'y aurait pas de disparité croissante entre les revenus des riches et ceux des pauvres depuis 25 ans au Québec. M. Sansfaçon semble également abonder en ce sens puisqu'il écrit dans l'introduction de son article: «En ces temps troubles, une bonne dose d'objectivité ne peut faire de tort.»

L'objectivité dont parle M. Sansfaçon réfère-t-elle à l'information-reflet qui prétend offrir une seule interprétation du phénomène observé? En outre, un rédacteur objectif doit-il prendre du recul afin d'être extérieur à son objet d'enquête? Si oui, un texte objectif n'est donc pas un texte d'opinion. Chose certaine, l'objectivité cadre mal avec la rubrique «Perspectives», sous laquelle l'article de M. Sansfaçon a été publié.

Au sujet de l'étude réalisée par Hélène Bégin, la science économique ne possède pas une applicabilité universelle. Par exemple, la méthode quantitative — dominante chez les économistes — peut difficilement mesurer la qualité de vie. En fait, la science économique est réductrice car elle procède au morcellement du contexte dans lequel vivent les gens. L'étude réalisée par Hélène Bégin, notamment, n'a pas tenu compte semble-t-il de toutes les composantes de la réalité sociale. C'est la raison pour laquelle il y a vraisemblablement un écart entre le modèle «préétabli» de l'économiste et le modèle que construisaient les acteurs sociaux eux-mêmes. Pour avoir une plus grande portée, le rapport produit par Mme Bégin devrait être complété par des études qui touchent les gens à tous les niveaux de la société: conditions matérielles de vie, santé et bien-être, réseaux de soutien personnel, etc.

Par ailleurs, en se basant sur cette étude, M. Sansfaçon écrit que la classe moyenne du Québec n'est pas en voie de disparition. En effet, la mobilité sociale existe dans ce groupe, mais elle est relativement réduite. Néanmoins, cette réalité ne dit rien sur les conditions de vie de la couche sociale en question. Par exemple, est-ce que la classe moyenne doit travailler de plus en plus pour conserver son statut? Vit-elle de plus en plus mal?

Une plus grande part des revenus aux démunis

À partir de son analyse, telle que rapportée par M. Sansfaçon, Hélène Bégin constate entre autres que «les plus démunis obtiennent une plus grande part des revenus» en 1996 par rapport à 1971 dans la redistribution de la richesse au Québec. Néanmoins, cette vérité relative ne dit rien non plus sur les conditions de vie de la classe la plus pauvre.

Par diffusion, on pourrait supposer qu'il y a explosion d'une véritable culture de pauvreté au Québec, en tenant compte des «multiples appels à la générosité du public, la prolifération des banques alimentaires et des comptoirs vestimentaires [et] la multiplication des soupes populaires» (Pierre Hamel, «Pour contrer les clichés et les contre-vérités», *Le Devoir*, 17 octobre 1995).

De plus, en se référant au rapport produit par l'économiste, M. Sansfaçon écrit que 5,4 % des salariés québécois ont quitté la classe moyenne depuis 1971. En l'occurrence, 3,1 % de ces 5,4 % ont grossi les rangs de la classe la plus riche.

Tandis qu'un plus petit pourcentage de salariés, soit 2,3 %, ont rejoint la classe la plus pauvre. Néanmoins, dans cette classe moins bien nantie, on peut en déduire qu'il y a pratiquement absence de mobilité vers le haut de l'échelle sociale. Autrement dit, pour monter de la classe inférieure au statut de la classe moyenne, puis à celle qui est la plus riche: il s'agirait ni plus ni moins que d'une croyance. En ce qui a trait à la classe la plus riche, il ne semble pas y avoir là non plus une très grande mobilité, vers le bas cependant. En somme, de ce point de vue, la mobilité sociale qui unit la société serait bel et bien un mythe.

En résumé, au plan de la mobilité sociale, il appert que les classes riche et pauvre ne sont pas exposées l'une à l'autre dans la société. Ensuite, selon le critère salarial, les plus démunis et les mieux nantis du Québec apparaissent légèrement plus nombreux en 1996 par rapport à 1971. Finalement, depuis 25 ans au Québec, je pense qu'il y a une évolution des écarts qui séparent les pauvres et les riches puisque la mobilité sociale est presque inexistante chez plus de gens, d'un côté comme de l'autre.

En termes numériques, il s'agit d'une petite différence qui révèle toute la différence entre les deux groupes.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque, Carole Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (reluctants); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographie); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Mario Cloutier, Paule des Rivières, Louise Leduc, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisc, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenaull, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Yves Williams (responsable, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Martine Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gaylaine Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenaull (directeur des approvisionnements, distribution et production), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (responsables de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Christian Guy (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Pac Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EMPLOI Un «encadrement» de sept semaines pour les assistés sociaux

SUITE DE LA PAGE 1

«cès» plus élevé chez les non-participants, selon Alain Noël, membre du comité externe de réforme de la Sécurité du revenu, et signataire, avec Camil Bouchard et Vivian Labrie, du rapport majoritaire remis à la ministre Louise Harel le mois dernier. D'abord, certains non-participants auraient pu s'estimer, avec raison, plus aptes à décrocher un emploi sans l'aide d'un tel programme. Mais d'autres, qui travaillent au noir, auraient été forcés de quitter la Sécurité du revenu, n'étant pas en mesure de consacrer le temps qu'exige une participation à AGIR. Et encore d'autres, confrontés à la sanction de 150 \$ par mois qui accompagne un refus de participer, auraient choisi tout simplement de quitter l'aide sociale, cette dernière n'étant plus «payante». A titre d'exemple, une personne seule qui refuse de participer à AGIR voit le montant de son chèque mensuel tomber de 500 \$ à 350 \$.

«J'ai l'impression qu'au ministère, on mise beaucoup

sur ces [deux derniers] effets», affirme M. Noël, rappelant que, dans un premier temps, le programme devait s'appeler GARE, ou Groupe d'aide à la recherche d'un emploi.

Ce n'est toutefois pas en ces termes que le ministère présente AGIR. On l'apparente à un «coup de pouce» plutôt qu'à un coup de pied. Pierre angulaire des nouveaux programmes instaurés depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement péquiste, AGIR vise à offrir un «encadrement» pendant sept semaines aux assistés sociaux à la Sécurité du revenu depuis plus d'un an et qui ne participent à aucune mesure d'employabilité.

L'instauration du programme reflète une nouvelle philosophie ayant cours au ministère selon laquelle les interventions «légères» et peu coûteuses sont plus efficaces pour faire fléchir le nombre d'assistés sociaux que les programmes d'employabilité lourds comme PAIE et Extra.

L'ex-ministre Jeanne Blackburn avait fait part de son intention d'intensifier les convocations à AGIR (instauré

en mars 1995) au cours de sa deuxième année, pour atteindre 80 000 personnes, en l'étendant à l'ensemble des prestataires non participants, peu importe la durée de leur recours à l'aide sociale. Avec OPTIONS — la version d'AGIR destinée aux jeunes prestataires, annoncée en janvier — AGIR est le seul programme du ministère auquel la participation est obligatoire, sous peine de sanction, pour les prestataires qui reçoivent une convocation.

Le succès d'AGIR, qui pousse le quart des non-participants — fraudeurs ou non — à quitter l'aide sociale, militerait en faveur d'autres mesures obligatoires, comme le proposent les membres dissidents du comité externe, Pierre Fortin et Francine Séguin, dans leur rapport minoritaire remis à la ministre. M. Fortin et Mme Séguin prônent la suspension des prestations aux assistés sociaux qui ne participent pas à une activité visant à augmenter leur employabilité.

Pour sa part, M. Noël se montre plus prudent. Pour

cerner véritablement l'impact d'AGIR, il faudra surveiller de près le taux de retour à l'aide sociale de ceux qui l'ont quittée après leur convocation au programme, dit-il. Une équipe de quatre chercheurs de l'Université Laval, dirigée par l'économiste Bernard Fortin, vient d'établir en effet que le tiers des ménages qui ont quitté la Sécurité du revenu entre 1979 et 1993 y sont retournés dans l'année qui a suivi. Dans leur rapport majoritaire, MM. Noël et Bouchard et Mme Labrie invitent le gouvernement à ne pas obscurcir l'importance des objectifs «officiels» d'AGIR, dont l'encadrement des prestataires dans leurs recherches d'un emploi. «Il serait dommage d'associer exclusivement des mesures d'orientation et de placement à des mesures de contrôle. C'est un peu ce qui s'est passé avec AGIR, et surtout avec l'accélération des procédures de rencontres annoncée en janvier 1996 (OPTIONS) — accélération qui ne permettait pas de faire des rencontres individuelles valables et qui risquait de dévaloriser toute l'approche.»

RUSSIE

SUITE DE LA PAGE 1

tamment suggéré que le Canada et la Russie collaborent dans leur lutte contre les forces séparatistes.

«Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une convergence d'idées et de nombreux points en commun, a déclaré M. Primakov en conférence de presse. Par exemple, nos deux pays s'opposent au séparatisme, qui est un facteur de déstabilisation en plusieurs endroits.»

M. Primakov n'a mentionné aucune région en particulier, mais il était clair qu'il faisait référence au Québec ainsi qu'à la Tchétchénie. Depuis que le président Boris Eltsine a envoyé des troupes russes en république musulmane autonome de Tchétchénie, il y a 16 mois, le conflit armé a fait près de 30 000 morts sans que rien n'ait été réglé.

Le ministre Axworthy a déclaré avoir soulevé la question du conflit en Tchétchénie lors de ses entretiens avec MM. Primakov et Tchernomyrdine. Il a de plus avoué avoir discuté des difficultés du gouvernement canadien pour préserver l'unité nationale, mais jamais, a-t-il précisé, il n'a convenu que les deux situations étaient similaires.

«Les Russes craignent que ces forces centrifuges auxquelles nous devons faire face un peu partout à travers le monde ne deviennent des sources de sérieuse incertitude», a dit le ministre Axworthy.

«Nous pensons que notre façon de faire face au problème au Canada fonctionne efficacement, et c'est ce que nous leur avons dit. Mais il n'y a aucune comparaison possible, les deux situations sont différentes.»

Lorsqu'on a demandé au ministre Primakov s'il était impressionné par l'approche canadienne qui consiste à lutter contre le mouvement séparatiste québécois par des moyens politiques, il a répondu qu'il s'agissait d'une approche parmi d'autres.

«Nous pourrions aussi mentionner le cas des États-Unis, par exemple, qui ne permettent à aucun État de se séparer, avec ou sans référendum», a dit le ministre russe.

Le premier ministre canadien Jean Chrétien sera à Moscou le 19 avril pour une rencontre au sommet des pays du G7 sur la sécurité nucléaire. La Russie n'a pas très bonne réputation à cet égard et elle devra sans doute répondre à de nombreuses questions.

«Les problèmes sont nombreux, a reconnu M. Primakov. Nous allons nous pencher sur la sécurité des sites nucléaires, ainsi que sur les questions de la contrebande de matériel servant à la fabrication des armes, l'entreposage sécuritaire des déchets nucléaires. Les sujets ne manqueront pas.»

M. Primakov viendra au Canada cet été pour la signature d'un traité de coopération sur le Grand Nord.

Kaczynski ressemble de plus en plus au «Unabomber»

D'APRÈS AFP ET AP

Washington — Les enquêteurs ont déterminé que le suspect Theodore Kaczynski soupçonné d'être «Unabomber», soit l'expéditeur de 16 colis piégés ayant tué trois personnes depuis 1978, s'est bien rendu en 1993 à Sacramento (Californie) d'où des colis ont été expédiés, indiquait hier le *New York Times*.

Il s'agit du premier lien établi, selon le journal, entre le suspect et l'envoi d'un colis piégé. Theodore Kaczynski est incarcéré dans une prison d'Helena (Montana) sous l'inculpation de possession de matériaux servant à la fabrication de bombe.

L'«Unabomber» a voyagé à deux reprises par autocar du Montana à Sacramento en 1993 où il est descendu dans un hôtel, selon le *Times*. Une visite en juin dans cette ville coïncide avec la période d'expédition de deux colis piégés. L'enquête tente de déterminer avec certitude si Kaczynski est bien l'«Unabomber» qui a expédié 16 colis piégés, principalement à destination d'universitaires et de scientifiques, qui ont fait au total trois morts et 23 blessés.

Le suspect, un ancien professeur de mathématiques de 53 ans, habitait depuis près de 20 ans une cabane sans eau ni électricité située dans une région isolée à 6 km de la petite ville de Lincoln (Montana).

Dans la cabane, les autorités fédérales ont désamorcé une bombe et ont découvert une machine à écrire qui aurait servi à la rédaction de certaines lettres envoyées par Unabomber ainsi qu'à celle du fameux manifeste anti-technologie de 35 000 mots que le *New York Times* et le *Washington Post* ont publié en septembre dernier.

David Kaczynski, le frère de Theodore Kaczynski, l'homme soupçonné d'être «Unabomber», a déclaré hier par l'intermédiaire de son avocat que des coïncidences troublantes entre les déplacements de son frère et ceux de l'auteur des attentats aux colis piégés l'avaient amené à faire prévenir les autorités fédérales.

Le FBI a été alerté par Me Tony Biscoglie, l'avocat de David, et les agents de la sûreté fédérale ont arrêté mercredi Theodore Kaczynski, 53 ans, dans une cabane du Montana.

ŒUVRE

SUITE DE LA PAGE 1

manière chronologique. Elle commence avec la construction de l'église, s'attarde sur la version originale de sa décoration intérieure et met finalement en lumière les différentes étapes de sa transformation. Le travail muséologique rassemble des dessins et des notes de l'artiste, des photographies, des plans et des maquettes.

La paroisse des Saints-Anges de Lachine est une des plus vieilles du pays. Fondée en 1676, elle est érigée par décret canonique deux ans plus tard. Une première chapelle en bois est assez vite remplacée par une autre en pierre (1703). La première grande église, construite en 1865, brûle le 7 octobre 1915. La quatrième et dernière construction date de 1919-1920. Les architectes Viaw et Venne travaillent dans un style néo-roman. Mais pour protéger du feu leur montagne de pierres, ils utilisent beaucoup de ciment, ce qui est inusité à l'époque.

À l'intérieur, des emplacements précis sont conçus pour recevoir des décorations. La fabrique mandate Ozias Leduc en 1930. Le maître a alors 66 ans. Il a déjà embelli une trentaine de lieux de culte du Québec, des Maritimes et même de la Nouvelle-Angleterre.

Le contrat signé le 3 juillet, exposé au musée de Lachine, précise que le travail sera effectué avant le 15 décembre 1930 «dans les règles de l'art». Le cachet est impressionnant (20 980 dollars) et les amendes aussi (15 dollars par jour de retard). Le vieil Ozias Leduc et son équipe s'engagent à réaliser 72 personnalités, dont 34 grandes peintures, à 40 pieds du sol, sur des surfaces courbes (voûte), triangulaires (chœur) ou en arc de cercle (jubé), sans compter les têtes de chérubins, les bandes décoratives et les marbrures des colonnes. Il se fait tout de même aider pour certains travaux, notamment par un apprenti talentueux, Paul-Émile Borduas, alors âgé de 25 ans. Le futur grand prophète et martyr de la modernité artistique québécoise est payé 50 cents de l'heure.

Le thème des anges s'impose tout naturellement. Mais Leduc choisit de s'inspirer de l'Apocalypse de Jean (notamment 5, 11-14), en mettant en plus l'accent sur la glorification de Dieu et l'annonce de l'avènement de la Jérusalem Céleste, plutôt que sur le combat des forces du mal contre les fidèles du Christ et son lot d'effrayantes catastrophes, prélude à la fin du monde. Il place l'archange Michel au centre de la voûte, Gabriel et Raphaël à ses côtés, accompagnés de quatre autres «chefs des anges», nommés dans les évangiles apocryphes.

Ils sont donc sept. Ozias Leduc les représente conformément à la tradition, nimbés, ailés et de face, vêtus à la romaine. Et au sommet de ce saint cénacle, l'artiste place l'agneau rédempteur, symbole du Christ ressuscité, vivant et victorieux, qu'annonce aussi l'Apocalypse: «Voici l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde» (Jn 1, 29).

Tout autour, dans le

transept et la nef, le maître et son équipe engendrent bien d'autres figures. Mais le motif devient alors plus impersonnel, plus contemplatif, «presque abstrait», juge même Mme Chalifoux. Ici, la gent ailée et sacrée est davantage absorbée dans la glorification du Tout-Puissant et de son œuvre. Avec tout cela, Ozias Leduc demeure fidèle à sa conception pour ainsi dire pédagogique de l'art sacré: pour lui, la peinture, la sculpture et en fait l'église tout entière devaient permettre de s'élever vers un autre état.

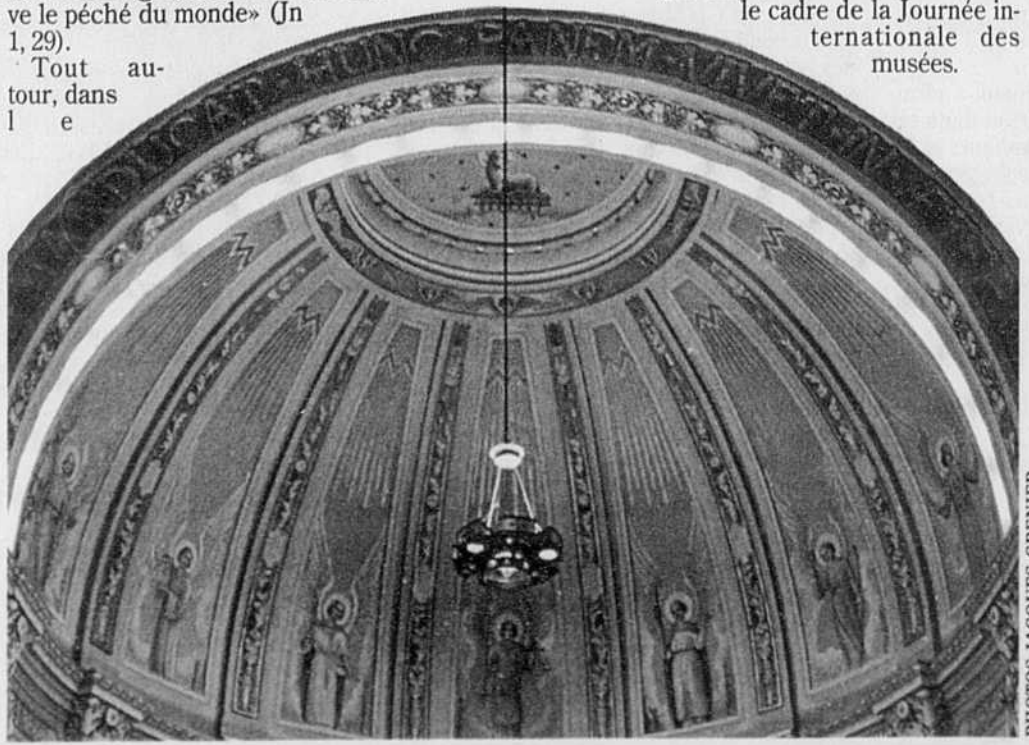
Mais cette autre œuvre «d'amour et de rêve» n'a pas résisté en l'état. En 1959, la fabrique de la paroisse signe un autre contrat avec un certain Alphonse L'Espérance, qui doit alors laver et repindre toute l'église, vernir les bords et puis laver et restaurer les autels et les tableaux. Le document, lui aussi exposé au musée, précise que la nouvelle décoration devra travailler «dans le ton» voulu par l'artiste. Malheureusement, le restaurateur est allé beaucoup plus loin que prévu, sans que l'on sache pourquoi et Alphonse L'Espérance est devenu le mauvais ange d'Ozias Leduc. Il a d'ailleurs retouché d'autres œuvres religieuses du peintre symboliste, notamment celle du Mile-End, à Montréal. «C'était l'époque qui voulait ça», dit la commissaire Chalifoux qui a rencontré M. L'Espérance, maintenant octogénaire. «Ce serait trop facile de jeter le blâme sur telle ou telle personne en particulier.»

L'exposition permet de constater que les travaux ont modifié l'ornementation, en changeant par exemple les marbrures des colonnes. Ils ont aussi fait disparaître complètement certains traits caractéristiques de l'œuvre. La physiognomie des créatures célestes a été transformée, pour atténuer le caractère austère des créatures célestes voulu par Leduc. Certains éléments des toiles ont été recouverts, par exemple des fonds géométriques et des écussons. Même la couleur des œuvres semble avoir été modifiée. Les spécialistes pensent par exemple que le bleu profond chéri par le maître a été remplacé par du turquoise, à quelques endroits. Malheureusement, le détail des transformations n'est pas encore parfaitement documenté.

«Seule la découverte de photos d'avant 1959 ou le retrait des repeints pourraient nous permettre d'être mieux fixés», explique Mme Chalifoux, qui espère toujours découvrir des clichés perdus. Elle souhaite aussi avoir suffisamment suscité d'intérêt avec ses recherches et son travail muséologique pour mettre en branle un projet de restauration. «Pour moi, cette exposition n'est qu'une étape», dit-elle.

Ozias Leduc et l'église des Saints-Anges de Lachine sera présentée jusqu'au 14 juillet prochain. Un catalogue sera publié en mai. Le conseil de fabrique de la paroisse permettra cet été d'aller prendre la mesure de cette œuvre partiellement déçue, à l'église même. Une première visite est organisée par la Société d'histoire de Lachine le dimanche 26 mai prochain, entre 13h et 17h, dans le cadre de la Journée internationale des musées.

Dominique Chalifoux



PHOTOS JACQUES GRENIER

JEU

SUITE DE LA PAGE 1

cord d'armistice n'est pas un traité de paix et, théoriquement, les protagonistes du conflit sont toujours en guerre.

Les spéculations sur les avantages pour le régime de déclencher une guerre limitée pour détourner l'attention de sa population des problèmes internes paraissent, pour le moment, peu fondées: en dépit de la profonde crise que traverse le pays, le régime paraît encore contrôler une population disciplinée, sans libération de mouvement et éduquée dans une mentalité d'assiégée qu'anime un nationalisme exacerbé.

La violation de l'accord d'armistice de 1953 par la Corée du Nord s'inscrit dans la suite logique de ses manœuvres pour contraindre les États-Unis à entamer des négociations bilatérales afin de mettre en place un nouveau mécanisme de sécurité dans la péninsule. Dernier régime stalinien, en quasi-banqueroute économique et victime d'une pénurie alimentaire aggravée par les inondations de l'été dernier, la République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui a pour seul allié une Chine qui lui tient la dragée haute, ne peut guère user que de la menace pour s'assurer une aide extérieure et une reconnaissance internationale, conditions de sa survie.

Avec le «chantage nucléaire», menace de se retirer du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) qui a abouti, en octobre 1994, à un accord avec Washington destiné à réorienter son programme nucléaire vers la filière à eau légère, qui comporte moins de risques de détournement de l'énergie produite à des fins militaires, et assorti de la fourniture de deux centimes, la RPDC a obtenu un «ballon d'oxygène» qui lui assure de nécessaires approvisionnements en énergie. Le «chantage nucléaire» lui a surtout permis de traiter directement avec les États-Unis. C'est de nouveau ce que cherche Pyongyang en faisant monter la tension dans la zone démilitarisée.

Après l'effondrement de l'URSS, la RPDC avait relancé le dialogue avec le Sud: accord intercoréen signé, en décembre 1991, entre les premiers ministres des deux pays. Mais Pyongyang s'est vite aperçu qu'un rapprochement avec Séoul était politiquement trop risqué alors que sa population est tenue dans l'ignorance des conditions de vie au Sud.

Un «nouveau mécanisme»

C'est au début des années 90 que Pyongyang a commencé à remettre en cause l'accord de 1953 en cherchant à vider de leur contenu ses deux structures de surveillance: la commission militaire d'armistice, au sein de laquelle siègent des officiers des pays signataires de l'accord (commandement des Nations unies, Corée du Nord et Chine) et la commission de surveillance de l'armistice par les pays neutres, composée de représentants des deux pays pour chaque partie bellicérante.

La RPDC a boycotté la première à partir de mars 1991, puis demanda aux délégations suédoise et suisse de quitter les bâtiments en zone nordiste de la Commission de surveillance de l'armistice par les pays neutres. Elle enjoignit ensuite aux Tchèques et aux Polonais de faire de même.

En avril 1994, la RPDC annonçait son retrait officiel de la Commission militaire d'armistice et créait la «mission militaire nord-coréenne de Panmunjon», village où fut signé l'armistice, situé dans la partie centrale de la zone démilitarisée et désormais point de rencontre de la commission d'armistice. En septembre, Pyongyang obtenait de la Chine qu'elle se retire de la commission militaire.

La «mission militaire nord-coréenne de Panmunjon» n'est pas reconnue par les États-Unis comme une instance de dialogue, mais c'est néanmoins avec elle que les Américains négocient, en décembre 1994, le rapatriement du pilote d'un hélicoptère abattu en zone nordiste.

Depuis lors, Pyongyang est sans cesse revenu à la charge pour remplacer l'accord d'armistice par un traité de paix entre la RPDC et les États-Unis.

«La situation requiert instamment un nouveau mécanisme de paix dans la péninsule», écrivait l'organe du Parti des travailleurs (*Rodong Sinmun*) pour l'anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée, le 25 juin. Depuis quelques jours, la RPDC franchit une nouvelle étape pour «démontrer» que cet accord est caduc.

Pyongyang lance sa guerre des nerfs à un moment opportun: le 19 avril doivent avoir lieu, à Berlin, des entretiens américano-nord-coréens sur les missiles que Pyongyang vend à des pays du Proche-Orient. En raison de la tension sur le 38e parallèle, cette rencontre pourrait devenir un dialogue sur la sécurité entre les deux pays.

Les relations entre Pékin et Washington traversent une phase de tension aggravée par la montée de fièvre dans le détroit de Taiwan, et la question des bases militaires américaines à Okinawa crée des tiraillements dans le système de sécurité américano-nippon. Enfin, le président Clinton, en route pour Tokyo, doit rencontrer, le 16 avril, le président sud-coréen Kim Young-Sam sur l'île de Cheju, au sud de la péninsule.

L'offensive diplomatique-militaire nord-coréenne sur le 38e parallèle place Washington dans une situation délicate. Dans l'affaire du «chantage nucléaire», les États-Unis ont mis Séoul à l'écart: comment cette fois répondront-ils au nouveau chantage de Pyongyang?

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559